

anlci

infos

N°21
Juillet 2014

Semaine du 8 septembre 2014

1^{res} Journées nationales D'ACTION contre l'illettrisme

La mobilisation
se poursuit en 2014 pour
renforcer les coopérations
et amplifier la prise
de conscience



Agir ensemble
contre
l'illettrisme

+ de 100
manifestations labellisées
sur tous les territoires

ÉDITO

L'année 2013 aura marqué une étape très importante dans l'information et l'action collective contre l'illettrisme.

Si les 67 grandes organisations aux sensibilités très diverses ont réussi à se rassembler et à s'impliquer fortement tout au long de l'année de grande cause nationale, c'est avant tout que leur volonté était de mettre la lumière sur une réalité qui se tait. Elles souhaitent que ce tabou tombe, que l'on puisse parler d'illettrisme sans honte, de façon positive afin que chacun retrouve confiance en ses capacités, elles souhaitent aussi souligner que l'illettrisme n'est pas là où on l'attend, elles voulaient enfin expliquer que des solutions existent et que l'on peut réapprendre quel que soit son âge.

Dès le début de l'année 2013, les partenaires réunis au sein du collectif ont unanimement espéré que ce coup de projecteur indispensable soit accompagné d'un coup d'accélérateur sur tous les territoires, au plus près des personnes : un coup d'accélérateur pour que l'action se hisse à la hauteur des besoins. C'est le sens qui a été donné aux Assises régionales de l'illettrisme et aux Assises nationales et européennes qui ont réuni plus de 5 400 participants. C'est aussi le sens qui a été donné aux travaux menés par le Conseil national de la formation tout au long de la vie, à la demande du Ministre du Travail et du Ministre de l'Éducation nationale.

Des orientations stratégiques pour la prévention et la lutte contre l'illettrisme ont donc été débattues durant le second semestre 2013 et présentées le 16 décembre 2013, orientations stratégiques pour la première fois partagées par l'État, les conseils régionaux, les chambres consulaires et les partenaires sociaux.

Prenant appui sur ce travail, l'ANLCI a défini un nouveau projet fédérateur et fait adopter par son conseil d'administration un plan d'action opérationnel en avril 2014. Au regard du recul de l'illettrisme constaté par l'INSEE entre 2004 et 2012, la méthode de travail portée par l'ANLCI visant à mieux informer, à réunir ceux qui jouent un rôle dans la résolution de ce problème et à outiller ceux qui agissent, a été confortée pour les cinq années à venir.

Le nouveau plan d'action de l'ANLCI approuvé par le conseil d'administration prend en compte le contexte de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale qui prévoit la mise en place d'un compte personnel de formation, l'éligibilité des formations visant l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences et la montée en charge des partenaires sociaux et des conseils régionaux dans la lutte contre l'illettrisme.

Cette loi constitue une avancée considérable en même temps qu'une opportunité pour le développement de la formation de base. Pour saisir cette opportunité, il nous faut être capable d'informer largement sur l'existence de ces nouveaux droits en dédramatisant les situations d'illettrisme pour que les personnes puissent y avoir recours. Il nous faut installer un dialogue de qualité avec ces personnes dans le cadre du conseil en évolution professionnelle et proposer des solutions adaptées et efficaces dans le cadre du compte personnel de formation.

A l'appui des actions qui seront conduites par l'ANLCI pour accompagner cette montée en charge progressive, les partenaires engagés à nos côtés tout au long de l'année 2013 ont choisi de poursuivre et de renforcer leur coopération pour que nous puissions franchir un nouveau cap en 2014.

Déployées dans toutes les régions, les premières journées nationales d'action contre l'illettrisme coordonnées par l'ANLCI du 8 au 12 septembre 2014 se donnent comme objectif d'amplifier la sensibilisation sur le phénomène de l'illettrisme et sur les solutions qui existent. Elles témoignent de cette volonté commune de mieux informer pour mieux agir.

La Présidente
Marie-Thérèse Geffroy

Le Directeur
Hervé Fernandez

LE SOMMAIRE

COLLECTIF Grande Cause engagement
agir illettrisme
formation reapprendre Grande Cause engagement
accompagner Grande Cause engagement
engagement
FORMATION

p. 5

Le Dossier

p. 14

Actualités Nationales

p. 20

Forum 2.0

p. 26

Entreprise

p. 32

Éducation - Prévention

p. 41

Insertion des jeunes

p. 45

Focus

p. 48

En région

p. 59

Fondations

p. 61

Vie de l'ANLCI

LE DOSSIER

2014, LA MOBILISATION SE POURSUIT

SOMMAIRE

1/ Quatre orientations stratégiques pour la prévention et la lutte contre l'illettrisme

p. 8

- Une feuille de route contre l'illettrisme jusqu'en 2018

p. 9

- Entretien avec Danielle Kaisergruber, Présidente du CNFPTLV (aujourd'hui CNEFOP)

p. 11

2/ Le projet porté par l'ANLCI renouvelé pour 5 ans

p. 11

3/ Une nouvelle impulsion pour donner plus de visibilité aux actions : les premières journées nationales d'action contre l'illettrisme (semaine du 8 septembre 2014)

UNE ANNÉE DE MOBILISATION GRANDE CAUSE NATIONALE : 7 ENGAGEMENTS TENUS

Pour l'année 2013, le label Grande cause nationale a été porté par le collectif de 67 organisations nationales « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'ANLCI. Une étape décisive a été franchie.

Les **7 engagements** qui avaient été inscrits dans le dossier de candidature déposé auprès du Premier ministre début 2013 **ont tous été tenus.**

- 1 • Communiquer les résultats de la nouvelle enquête IVQ sur l'illettrisme.
- 2 • Organiser une table ronde nationale sur la lutte contre l'illettrisme comme enjeu pour l'inclusion sociale et la compétitivité en lien avec le ministère chargé de la Formation professionnelle.
- 3 • Organiser des Assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme sur tout le territoire - **près de 5 000 personnes mobilisées.**
- 4 • Organiser une campagne de communication télé, radio, internet et presse pour sensibiliser le grand public sur l'illettrisme - **pour la presse écrite, ce sont près de 500 articles parus entre mars et décembre 2013.**
- 5 • Amplifier la communication grâce à l'implication des membres du collectif Grande cause nationale.
- 6 • Accompagner la mise en place de manifestations labellisées Grande cause nationale 2013 - **107 manifestations labellisées au fil de l'année.**
- 7 • Organiser des Assises nationales et européennes de l'illettrisme en clôture de l'année 2013 - **près de 900 participants les 13, 14 et 15 novembre à Lyon.**

L'attribution du label **Grande cause nationale** a permis de franchir une étape importante en matière de sensibilisation et d'action collective.

Pour la première fois dans notre pays, une vaste campagne d'information diffusée à la télévision, à la radio et dans les journaux a été conduite pour sensibiliser les Français à un phénomène méconnu parce qu'invisible, encore sous-estimé mais présent partout. Les effets de cette campagne ont été démultipliés grâce à la mobilisation des 67 membres du collectif fédéré par l'ANLCI et aux très nombreuses initiatives locales prises par les acteurs qui œuvrent au quotidien pour apporter des réponses aux personnes concernées. Rappelons que le problème est d'importance puisque **2,5 millions de personnes âgées de 18 à 65 ans sont en situation d'illettrisme après avoir pourtant été scolarisées en France.** Durant les premiers mois qui ont suivi l'attribution du label, les 67 membres du collectif Grande cause nationale ont choisi de s'engager au plus près des personnes et des territoires. Les Assises régionales de l'illettrisme organisées dans toutes les régions ont ainsi réuni près de 5 000 participants.

Après le cycle mobilisateur des rencontres régionales, organisées avec l'appui du Fonds Social Européen, le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » a organisé à Lyon les 13, 14 et 15 novembre des Assises nationales et européennes de l'illettrisme. Pendant trois jours, près de 900 personnes ont pu ensemble mesurer le chemin parcouru, dresser de nouvelles perspectives, s'informer sur les pratiques qui réussissent et mettre en commun le travail considérable mené sur tous les territoires ces derniers mois. Un travail rendu possible grâce à l'implication des membres du collectif qui ont su se rassembler, par-delà leurs différences, pour que la mobilisation se poursuive au-delà de 2013 et franchisse un nouveau cap.

Retrouvez les actes des trois journées d'assises nationales et européennes sous forme de synthèse sur demande auprès de l'ANLCI et en vidéo sur le site « Contre l'illettrisme - des ressources pour l'action » qui a reçu le label « Agir ensemble contre l'illettrisme » : illettrisme.canope-creteil.fr



Le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » reçu par le Premier Ministre à Matignon

Une réception a été donnée le mardi 28 janvier par le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault dans les salons d'Honneur de l'Hôtel de Matignon, pour

saluer la mobilisation du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'ANLCI, qui a porté le label Grande cause nationale 2013, en présence de Madame George Pau-Langevin, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale, chargée de la Réussite éducative, aujourd'hui Ministre des Outre-mer. **Les représentants des 67 organisations nationales membres du collectif, ainsi que les représentants régionaux et nationaux de l'ANLCI, étaient présents.**

Dans son allocution d'ouverture le directeur de l'ANLCI Hervé Fernandez a rappelé l'engagement des membres du collectif et souligné leur volonté de poursuivre la mobilisation au-delà de 2013. Les organisations qui composent le collectif ne sont pas, à proprement parler des « experts » ou des spécialistes de l'illettrisme mais de grandes organisations qui ont la capacité de démultiplier les solutions proposées aux personnes concernées. Elles s'emploient à mettre en œuvre, au quotidien, sur tous les territoires, les actions qui peuvent contribuer à prévenir et lutter contre cette situation.

Jean-Marc Ayrault dans son discours a salué cette mobilisation et rappelé les engagements du chef de l'État en matière d'éducation : la loi d'orientation pour la refondation de l'école de la République, le cadre national de principes et d'actions pour prévenir l'illettrisme signé en présence de l'ancienne Ministre déléguée à la Réussite éducative le 21 janvier dernier, le projet de loi sur la formation professionnelle.

« Ce que j'ai voulu, c'est donner un souffle à cette dynamique, à ce premier recul du chiffre de l'illettrisme en France, un recul qui valide une méthode partenariale que l'ANLCI a portée et que vous mettez en œuvre. On parle beaucoup de cette « France des invisibles », au sein de laquelle il y a, pour une bonne part, les « bataillons » de l'illettrisme, ces personnes qui ont le sentiment d'être tenues à l'écart. (...) C'est pourquoi il nous faut les aider à relever la tête et agir dès le début, s'employer à prévenir l'illettrisme. C'est essentiel mais bien sûr cela ne suffit pas et c'est le sens de l'accord national sur la formation qui a été signé en décembre par les partenaires sociaux, et de la loi sur la formation professionnelle qui sera votée prochainement. »



LA MOBILISATION SE POURSUIT

Quatre orientations stratégiques pour la prévention et la lutte contre l'illettrisme : **une feuille de route pour l'ANLCI et ses partenaires jusqu'en 2018.**



Des **orientations stratégiques 2014-2018** partagées par l'État, les Régions, les partenaires sociaux et les chambres consulaires pour hisser la mobilisation à **la hauteur des besoins.**

- 1 • Faire baisser le taux d'illettrisme de deux points d'ici 2018, le mesurer pour chaque région et en évaluer les résultats.
- 2 • Concentrer les actions sur deux priorités à des âges différents de la vie : d'une part en prévention de l'illettrisme chez les enfants et les adolescents, d'autre part en direction des plus de 45 ans et des résidents en zones rurales ou urbaines sensibles qu'ils soient salariés ou demandeurs d'emploi.
- 3 • Développer et renforcer une organisation territoriale et partenariale de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.
- 4 • Renforcer la mise à disposition d'outils de repérage et de prévention, de capitalisation des bonnes pratiques, ainsi que la sensibilisation des professionnels de l'orientation; encourager les initiatives porteuses d'innovation et de partenariat entre le monde de l'éducation et de la formation et le monde de la recherche.



Les rencontres organisées au fil de l'année 2013 ont été l'occasion de souligner que les personnes concernées par l'illectronisme sont d'âges, de situations sociales, professionnelles très différentes et que seule une action concertée, décloisonnée, impliquant tous ceux qui ont dans leur domaine de compétences l'éducation, la formation professionnelle, l'action sociale, culturelle, peut permettre de changer d'échelle.

Dans ce contexte marqué par le volontarisme des acteurs, le ministre de l'Éducation nationale et le ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ont saisi le Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPPTLV, aujourd'hui CNEFOP - voir entretien avec Danielle Kaisergruber ci-dessous) « en vue de fixer des objectifs et des orientations stratégiques en matière de prévention et de lutte contre l'illectronisme pour les prochaines années qui soient partagés entre l'État

(dans sa diversité interministérielle), les partenaires sociaux, les collectivités territoriales (en particulier les Régions) ». (Extrait de la lettre de saisine du 31 mai 2013).

La lettre de saisine du CNFPPTLV précisait par ailleurs que « le cadre des orientations stratégiques ainsi posé permettra à l'ANLCI de définir un nouveau projet fédérateur et un plan d'action opérationnel dans le cadre du processus du renouvellement de la convention constitutive ».

Ces orientations stratégiques rendues publiques le 16 décembre 2013 constituent donc une base solide pour poursuivre la dynamique générée par l'attribution du label Grande cause nationale 2013 : pour la première fois, les services de l'État, les Conseils régionaux, les partenaires sociaux et les chambres consulaires partagent, autour de l'ANLCI, une stratégie nationale concertée.



ENTRETIEN avec Danielle Kaisergruber, Présidente du CNFPPTLV (aujourd'hui CNEFOP)

En 2013, année où la lutte contre l'illectronisme a été déclarée Grande cause nationale, le CNFPPTLV a été saisi par le ministre du Travail et le ministre de l'Éducation nationale afin que les ministères, les conseils régionaux, les partenaires sociaux et les chambres consulaires déterminent ensemble des orientations stratégiques pour les années à venir. Le

rapport du CNFPPTLV a été remis le 16 décembre aux pouvoirs publics.

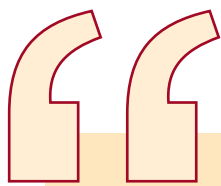
À l'issue des travaux du CNFPPTLV et au regard de ce que vous avez pu retirer de votre participation aux Assises régionales et nationales de l'illectronisme qui se sont tenues en 2013, quel est le diagnostic de la situation dans notre pays ?

Le diagnostic est double : d'une part, il est celui que fait l'ANLCI, en particulier au travers de l'enquête IVQ (Information et vie quotidienne) conduite régulièrement par l'INSEE et au travers de la photographie prise lors des Journées Défense Citoyenneté qui concernent presque tous les jeunes Français de 17 à 19 ans : 2,5 millions de personnes sont en situation d'illectronisme (7% de la population scolarisée en France âgée de 16 à 65 ans). D'autre part, au-delà de cette situation, 5,9 millions de personnes* ne maîtrisent pas les compétences de base (lire, écrire, compter) ou sont en difficultés sérieuses lorsqu'elles ont à faire preuve de ces compétences.

C'est ce que montre l'exploitation des enquêtes INSEE par la DARES et c'est aussi ce que montrent les grandes enquêtes de comparaison internationale de l'OCDE, PISA qui concerne les jeunes de 15 ans et PIAAC qui concerne les adultes. L'enquête Pisa, dont la presse a beaucoup parlé, montre que la situation de la France a reculé entre 2009 et 2013, en particulier et pour la première fois en matière de maîtrise et de capacité d'utilisation des mathématiques. Ce qui est très grave dans un monde où l'innovation technologique et la science jouent un rôle de plus en plus important. On observe aussi que la France est l'un des pays dans lesquels la corrélation entre le bas niveau de compétences et la catégorie sociale d'appartenance est la plus forte. En d'autres termes, l'école reproduit et aggrave les inégalités sociales. Les constats sont donc sévères, au point que plusieurs ministres, dont celui de l'Éducation nationale, ont pu parler de « Pisa choc ».

S'agissant de l'illectronisme et des 2,5 millions de personnes concernées, il est particulièrement frappant de voir qu'un peu plus de la moitié des personnes concernées sont en emploi. Ce sont donc des salariés qui ont mis en place de véritables stratégies de contournement pour « se débrouiller » malgré ce handicap. Mais ce sont aussi des salariés qui risquent d'être fragilisés dès lors que survient une autre organisation du travail dans leur entreprise, ou de nouvelles exigences de traçabilité par exemple et à plus forte raison en cas de licenciement économique. Cette situation est donc également négative pour certaines entreprises qui se trouvent ainsi enfermées dans des tâches d'exécution, souvent de sous-traitance et sans marges d'innovation.

*Calcul DARES, population hors retraités et étudiants scolarisés ou non en France.



Par ailleurs, 10% des personnes en situation d'illettrisme sont demandeurs d'emploi et leurs difficultés ne sont pas toujours repérées lors des différents entretiens à Pôle emploi. Pour compléter le diagnostic, il faut aussi indiquer que les hommes sont davantage concernés que les femmes, que le pourcentage de personnes en situation d'illettrisme est très important dans les zones urbaines sensibles, dans certaines zones rurales en situation économique difficile. L'illettrisme touche également de manière très forte les personnes de plus de 45 ans.

C'est la première fois que les ministères, les conseils régionaux, les partenaires sociaux et les chambres consulaires se retrouvent autour d'orientations stratégiques communes pour faire reculer l'illettrisme. Quelles sont-elles ?

En fait, tous les acteurs qui viennent d'être cités interviennent dans la lutte contre l'illettrisme qui mobilise beaucoup, mais ils ne le font peut-être pas toujours de manière coordonnée, malgré la vigilance de l'ANLCI. Le groupe de travail, que le CNFPTLV a constitué, a été l'occasion de nombreux échanges entre les uns et les autres. Une Région (le Centre) a mis en place des formations ouvertes à tous sur les compétences de base (lire, écrire, compter, utiliser le numérique et les ressources d'internet...) en sorte de ne pas stigmatiser les personnes. Une branche professionnelle (celle de la propreté) a fait de la lutte contre l'illettrisme la base nécessaire avant de permettre aux salariés des parcours vers plus de qualification. Les responsables du Service Militaire Adapté qui, face à la situation particulièrement critique des DOM, ont su innover dans les méthodes de réapprentissage. On pourrait en citer bien d'autres.

Tous les acteurs se sont accordés pour se donner 4 grandes orientations stratégiques :

- La première est de faire baisser d'ici 2018 le taux d'illettrisme de 7 à 5%, de le mesurer pour chaque région (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) et d'évaluer les résultats des actions qui auront été conduites.

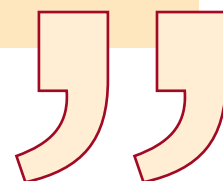
- La seconde est de concentrer les actions sur deux moments de la vie en renforçant la prévention au sein du système scolaire et en s'attachant aux personnes de plus de 45 ans qu'elles soient demandeurs d'emploi ou salariées.
- La troisième est de renforcer l'efficacité des partenariats sur le territoire, autour des Conseils régionaux et des Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (nouvelle configuration des CCREFP actuels).
- La quatrième vise à renforcer l'innovation dans les méthodes en favorisant des partenariats entre le monde de la formation et celui de la recherche (par exemple en sciences cognitives) tout en professionnalisant sur ces sujets tous ceux qui sont en charge de l'orientation tout au long de la vie.

Quels sont les points de vigilance sur lesquels vous souhaiteriez insister ?

Il me semble que la lutte contre l'illettrisme s'inscrit totalement dans la conception d'une « formation en continu tout au long de la vie » en affirmant que l'on peut apprendre à tout âge, que l'on peut accéder au plaisir de la lecture aussi bien quand on est collégien que parent d'élève soucieux de suivre la scolarité de ses enfants.

Pour les salariés, la sensibilisation des entreprises, des responsables de ressources humaines, de l'encadrement est particulièrement importante : elle va de pair avec l'idée forte de maintien et développement des compétences des salariés dont l'entreprise est tenue pour responsable. D'autant plus que c'est en lien avec les situations professionnelles, avec le travail que l'on peut le mieux ré-apprendre en partant de l'expérience acquise.

Enfin la responsabilité de l'école est grande : il faut repérer le plus tôt possible les difficultés dans les apprentissages des savoirs de base et surtout agir aussitôt par des approches individualisées qui impliquent les enseignants comme les familles.



EN SAVOIR PLUS

Liens

Lien vers le rapport

www.cnfptlv.gouv.fr/validation-du-rapport-prevention.html

La création du CNEFOP

La Loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale crée le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) en remplacement du CNFPTLV et du CNE (Conseil national de l'emploi). Parallèlement, sur les territoires, les Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) remplaceront les CCREFP.

2

Pour répondre à ces enjeux : **un projet porté par l'ANLCI renouvelé pour 5 ans**

«Le problème de l'illettrisme est d'importance (2,5 millions de personnes sont en situation d'illettrisme) mais la mobilisation a été en 2013 à la hauteur des enjeux. Il reste à la poursuivre et à donner les suites politiques et institutionnelles qu'elle mérite.» (Extrait du rapport du CNEFOP remis le 16 décembre 2013).

Le Conseil d'administration de l'ANLCI a approuvé le 9 avril 2014 le renouvellement de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public pour une période de cinq ans, jusqu'à fin 2018. À l'occasion de ce renouvellement, le Conseil d'administration a été élargi à deux nouveaux membres : Uniformation et l'Organisme de certification de la propreté.

Le travail du CNEFOP a servi de cadre à l'élaboration du plan d'action opérationnel de l'ANLCI pour la période 2014-2018 qui a été adopté à l'unanimité à cette occasion.

Au regard du recul de l'illettrisme constaté par l'INSEE entre 2004 et 2012, la méthode de travail portée par l'ANLCI visant à mieux informer, à réunir ceux qui

jouent un rôle dans la résolution de ce problème et à outiller ceux qui agissent, a été confortée. Le nouveau plan d'action opérationnel de l'ANLCI prévoit donc une série de 18 actions pour poursuivre la dynamique générée par l'attribution du label Grande cause nationale 2013, très étroitement articulées avec les 4 orientations stratégiques mentionnées précédemment.

Ce plan prend aussi en compte le contexte de la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale qui prévoit la mise en place d'un compte personnel de formation, l'éligibilité des formations visant l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences et la montée en charge des conseils régionaux dans la lutte contre l'illettrisme.

Pour prolonger l'impact du label Grande cause nationale en matière de sensibilisation et maintenir la dynamique générée en 2013, les journées nationales d'action contre l'illettrisme coordonnées par l'ANLCI se tiendront sur tous les territoires la semaine du 8 septembre 2014.

3

Une nouvelle impulsion pour donner plus de visibilité aux actions : **les journées nationales d'action contre l'illettrisme (semaine du 8 septembre 2014)**

Donner la parole à ceux qui sont concernés, à ceux qui agissent et favoriser les coopérations pour une action concertée sur les territoires.

L'un des enjeux essentiels de l'année de mobilisation Grande cause nationale consistait à donner, à porter la parole des personnes concernées par l'illettrisme et ceux qui agissent à leurs côtés.

Ce sont ainsi des témoignages directs qui ont été transmis pendant les assises régionales et nationales, lors des manifestations labellisées et diffusées sous la forme de films courts, livrets de témoignages, citations thématiques... sur de nombreux outils tout au long de l'année.

Cet objectif est réaffirmé et amplifié pour 2014, notamment par le biais du renouvellement du label d'événements et de services « Agir ensemble contre l'illettrisme ».

Événements, manifestations, temps forts portés par les partenaires de l'ANLCI labellisés « Agir ensemble contre l'illettrisme » avec comme point d'orgue la semaine du 8 septembre 2014, Journées nationales d'action contre l'illettrisme.

Lors de l'année de Grande cause nationale en 2013, pour changer le regard sur l'illettrisme et mettre en lumière les actions menées, le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » a tenu à **porter tout particulièrement l'accent sur les territoires**, sur les actions et opérations de terrain donnant à voir le travail quotidien des acteurs engagés aux côtés des personnes confrontées à l'illettrisme, ou permettant de le prévenir. En plus des assises régionales de l'illettrisme qui se sont tenues dans les régions de métropole et d'Outre-mer

Semaine du 8 septembre 2014

**1^{res} Journées nationales
D'ACTION contre
l'illettrisme**

COLLECTIF Grande Cause engagement
 formation agir illettrisme
 accompagner Grande Cause engagement
 formation Grande Cause engagement
 engagement Grande Cause engagement
 accompagnement FORMATION

entre mars et septembre 2013, ce sont ainsi plus de 100 manifestations qui ont été labellisées « Agir ensemble contre l'illettrisme », sur l'ensemble du territoire.

Des manifestations à dimensions très variables, allant du grand congrès national à la manifestation locale portée par une association, autant d'événements qui ont contribué à informer, à proposer des ressources, à renseigner sur l'offre de services locale... Ces temps forts ont été recensés sur le site anlci.gouv.fr, repris sur le flash d'actualités « Grande cause nationale 2013 » au fil de l'eau et transmis très largement aux acteurs et décideurs en France entière.

Lors des assises nationales et européennes de l'illettrisme les 13, 14 et 15 novembre 2013 à Lyon, le souhait de poursuivre la dynamique en 2014 a été très largement souligné par les partenaires engagés, tout comme l'idée de s'adosser à la journée internationale de l'alphabétisation, portée par l'UNESCO le 8 septembre.

De nombreux pays en Europe et dans le monde (Canada notamment), s'emparent justement de cette journée dans l'optique de faire connaître les situations propres aux adultes en situation d'illettrisme dans les pays industrialisés.

En décembre 2013, cette piste a été reprise et réaffirmée au sein du rapport du CNEFOP (voir article aux pages 9 et 10) dans le cadre de ses propositions d'orientations stratégiques pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Les membres du Comité consultatif de l'ANLCI, duquel est issu le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », ont validé le 20 mars 2014 (lors de la réunion de cette instance) l'idée de poursuivre cette labellisation d'événements en 2014 et d'organiser une semaine spéciale pour le 8 septembre, sous la forme des journées nationales d'action contre l'illettrisme.

Un nouveau label pour 2014

Tout au long de l'année et pour le point d'orgue de la semaine de mobilisation du 8 septembre 2014



Tout au long de l'année 2014, pourront être labellisés « Agir ensemble contre l'illettrisme » les manifestations, opérations, temps forts qui peuvent prendre différentes formes (conférences, spectacles, portes ouvertes d'une structure, projections de courts métrages, de films, débats organisés par une association, présentation d'une production...) sous réserve qu'ils proposent un espace, une intervention, un stand, une mise en lumière de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Ces manifestations peuvent être mises en place par des membres du comité consultatif ou des partenaires de l'ANLCI, ou par des structures de terrain qui en font la demande et qui correspondent aux attendus de la labellisation.

Ces manifestations bénéficieront ainsi des outils et des visuels de la ligne commune « Agir ensemble contre l'illettrisme », des espaces de communication, d'information, qui seront ouverts dans ce cadre (onglet dédié en une du site anlci.gouv.fr, fil d'actus mensuel, supports spécifiques, page Facebook etc.) et qui seront enrichis au fil de l'actualité (affiches, vidéos, portraits, reportages, articles dédiés...).

Les manifestations « Agir ensemble contre l'illettrisme » sont régulièrement portées à la connaissance du public et des médias et permettent de répondre aux demandes de la part des journalistes pour la réalisation de sujets, d'articles, de reportages de terrain, pour lesquels l'ANLCI est régulièrement sollicitée, ainsi que ses partenaires.

Pour la semaine du 8 septembre durant laquelle seront organisées les journées nationales d'action contre l'illettrisme, une manifestation d'ouverture sera organisée à Paris, sous la forme d'une soirée spéciale, pour laquelle le programme sera prochainement communiqué. Déjà 50 manifestations ont été labellisées à ce jour.

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la rubrique dédiée en une du site anlci.gouv.fr « Agir ensemble contre l'illettrisme »

ainsi que la page Facebook dédiée « Agir ensemble contre l'illettrisme »

Liens utiles



PRENEZ PART À LA MOBILISATION
EN VOUS ASSOCIANT AUX

Journées nationales d'action contre l'illettrisme

La semaine du 8 septembre 2014

*Vous organisez une manifestation,
une opération, un temps fort qui facilite l'accès
de tous à la lecture, l'écriture et aux compétences
de base ?*

*Vous souhaitez donner la parole
aux personnes concernées par l'illettrisme,
présenter une action, des ressources,
un témoignage de réussite ?*

*Votre structure ouvre ses portes pour faire
connaître les actions qu'elle propose en matière
de prévention et de lutte contre l'illettrisme ?*

Faites connaître votre opération !

*Et bénéficiez de la labellisation de votre manifestation
comme un temps fort de la dynamique « Agir ensemble
contre l'illettrisme »*

Une boîte à outils produite par l'ANLCI vous sera proposée
et des productions pourront être transmises aux participants
lors de votre événement.

Votre action sera mise en lumière à l'occasion des journées
nationales d'action contre l'illettrisme et s'inscrira
dans le foisonnement d'initiatives qui seront recensées
tout au long de l'année 2014.

“
Agir ensemble
contre
l'illettrisme
”

www.anlci.gouv.fr

04 37 37 16 80

virginie.lamontagne@anlci.fr

ACTUALITÉS NATIONALES



**QUAIS
DU POLAR**
FESTIVAL
INTERNATIONAL
LYON

Festival **Quais du Polar** : de nouvelles « dictées noires » pour **lutter contre l'illettrisme**

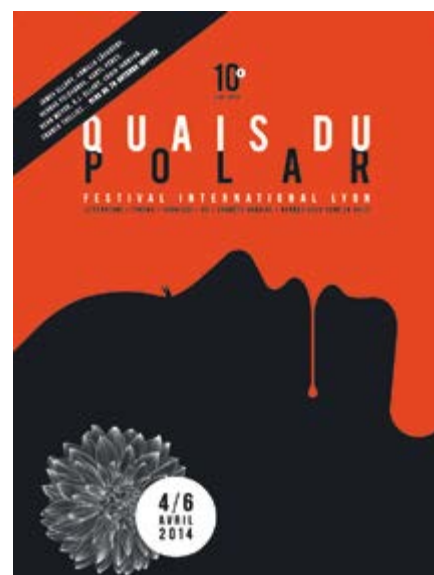
La 10^e édition du Festival international de Lyon « Quais du Polar » s'est déroulée du 4 au 6 avril 2014 à Lyon.

Rappelons que ce dernier est devenu au fil des années « LE » rendez-vous incontournable du genre polar en France. Désormais installé dans le paysage culturel français et européen, ce festival est reconnu à la fois par les professionnels du livre, de l'édition et par le grand public qui se déplace toujours plus nombreux aux différentes éditions.

Cette année, le Festival a décidé de réorganiser des « dictées noires » suite au succès rencontré par ces dernières lors de la 9^e édition de 2013 à laquelle avaient participé Daniel Picouly (écrivain) et Alexandre Astier (auteur,

compositeur, réalisateur, monteur, scénariste et acteur). L'ANLCI avait été associée à ces dictées destinées à favoriser autant que possible le dialogue avec les mots et la langue auprès d'un public scolaire et permettre aux participants de retrouver le plaisir de la lecture et des mots d'une manière ouverte, drôle et décalée.

Cette année, deux dictées ont été organisées, en présence d'Hippolyte Girardot pour la dictée grand public organisée à l'Hôtel de Ville et de Patrick Raynal et Jean-Bernard Pouy qui ont animé la dictée réservée aux scolaires, à la Comédie Odéon. Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI a eu l'occasion de sensibiliser les participants à la problématique de l'illettrisme et leur a offert des mini-livres.



EN SAVOIR PLUS

Contact et lien

Lucie Diondet

Médiation et suivi de programmation
lucie.diondet@gmail.com

Plus d'informations sur
www.quaisdupolar.com

Un accord-cadre avec le Lions Club pour « Agir pour la lecture, vaincre l'illettrisme »

Le 5 février 2014, dans le cadre de sa campagne destinée à « Agir pour la lecture, vaincre l'illettrisme », le Lions Club a conclu deux conventions de partenariat à la Maison des Lions de France, l'une avec l'ANLCI représentée par son directeur Hervé Fernandez et l'autre, avec l'association Lire et Faire Lire représentée respectivement par sa présidente Mme Bauby-Malzac et son délégué général, Laurent Piolatto.



Hervé Fernandez,
Joëlle Lambert,
Christian Lenoir,
Pierre Millon,
Dominique Mallet

Par ce double engagement, l'organisation qui mène déjà des actions au titre de la lecture et de la prévention de l'illettrisme marque sa volonté de s'investir davantage dans la promotion de la lecture auprès des jeunes, des personnes en situation d'illettrisme,

des personnes âgées et en situation de handicap. Cette signature inscrit la lutte contre l'illettrisme dans les priorités du Lions Club pour les dix prochaines années et devra ainsi permettre une meilleure implication et coordination de ses actions sur le terrain.

Dans la continuité de ce nouveau partenariat, les Lions ont participé à plusieurs rendez-vous à l'invitation de l'ANLCI et ont proposé des ressources pour informer et sensibiliser le grand public à la lutte contre l'illettrisme sur leur stand lors du salon du livre de Paris qui s'est déroulé du 21 au 24 mars.

Une brochure de 4 pages a été éditée pour ce salon, en vue de délivrer un



Martine Béjot,
Christian Lainé,
Christian Lenoir

certain nombre d'informations sur les actions et les partenariats que mènent les Lions dont celui avec l'ANLCI (cf. page de couverture ci-dessus).

Parmi ces actions, notons le soutien scolaire à la lecture, des séances de lecture de contes pour enfants, opérations auprès des enfants handicapés, des personnes âgées vivant seules ou en institution, dans les centres pénitentiaires, auprès des jeunes en situation d'illettrisme.



À propos des Lions

Depuis son origine, les 1230 Clubs qui composent le Lions en rassemblant des hommes et des femmes (27 500 membres) animés d'une même volonté de mener des actions d'intérêt général s'attachent à promouvoir le bien-être civique social, moral et culturel de la société, en considérant que la lecture est un outil essentiel qui permet à chacun de s'épanouir et de se construire tout au long de la vie. Par ailleurs, la Fondation des Lions de France est le partenaire privilégié des Lions et leur apporte un soutien financier sur des projets soutenus par les Clubs.



Partenariat ANLCI et Ligue de l'enseignement



L'ANLCI et la Ligue de l'enseignement signeront une nouvelle convention à l'occasion du prochain salon de l'éducation, qui aura lieu du 27 au 30 novembre 2014, avec

un axe nouveau qui est celui de la formation professionnelle des adultes, la ligue de l'Enseignement étant par le biais du réseau Infrep, un acteur majeur sur ce champ.

EN SAVOIR PLUS

Lien

La Ligue de l'enseignement
www.laligue.org

COLLECTIF Grande Cause engagement
 formation illettrisme agir
 illettrisme accompagner Grande Cause engagement
 reapprendre Grande Cause engagement
 engagement Grande Cause engagement
 FORMATION



Accès aux soins et illettrisme au coeur des 9^e journées de la prévention de l'INPES

Les journées de la prévention de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) se sont tenues du 3 au 5 juin au Centre universitaire des Saints-Pères à Paris.

Chaque année depuis 2005, l'INPES organise des journées de rencontre et d'échange dans le domaine de la prévention afin que tous les acteurs puissent s'enrichir des connaissances, des expériences et des pratiques de professionnels d'horizons variés.

Cette année, l'ANLCI représentée par Armelle Delamplé, Chargée de mission nationale, a été conviée le 4 juin pour une intervention sur la session « rendre l'information en santé accessible au plus grand nombre : un enjeu de santé publique » ouverte par Ségolène Neuville, Secrétaire d'État chargée



des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

L'intervention de cadrage de la problématique par l'ANLCI était centrée sur le rappel des définitions, des chiffres, mais posait aussi la question de la maîtrise de l'information en santé : message simplifié ou capacité à comprendre le message et de la prise en compte de la littéracie dans le domaine de la santé en France.

Ces journées qui étaient ouvertes au public ont accueilli près de 200 participants.

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI
 et lien

Armelle Delamplé

Chargée de mission nationale
 armelle.delamplé@anlci.fr

www.journees-prevention.inpes.fr/accueil

L'engagement d'Emmaüs dans la formation aux compétences de base des salariés



Afin de mettre en œuvre les objectifs fixés par la convention-cadre conclue entre Emmaüs Solidarité (qui représente Emmaüs France) et l'ANLCI et, dans la poursuite de la dynamique impulsée dans le cadre de la Grande cause nationale 2013 par le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », une journée-rencontre a été organisée le 6 mars 2014 autour de la thématique « la formation aux compétences de base : quels enjeux,

quels moyens pour le Mouvement Emmaüs ? ».

Eric Nédélec, coordonnateur national de l'ANLCI, présent à cette rencontre, est revenu sur les Assises nationales et européennes de novembre 2013. Agnès Salvadori chargée de mission régionale de l'ANLCI en Ile-de-France assistait à cette rencontre et a présenté le plan État-région.

Une table ronde a également permis de réunir des acteurs tels qu'Unifaf (OPCA de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale) et Unifomation (OPCA de l'économie sociale), L'association Parcours d'insertion-FLES de Paris, Emmaüs France, Emmaüs Défi, Emmaüs Solidarité et

des salariés formés venus témoigner de leurs expériences.

Des questions relatives à l'atelier de formation de base ainsi que la prévention et l'accompagnement des bénévoles au sein des Mouvements Emmaüs sont venus s'ajouter aux débats de cette rencontre.

EN SAVOIR PLUS

Contact

Rose-Marie Ryan

Directrice de L'AFB - Mission Formation
 Tél. 01 40 09 16 14
 rm-ryan@emmaus.asso.fr

2^e Journée nationale de l'Écrivain Public



La deuxième journée nationale de l'Écrivain Public (JNEP) a eu lieu le 4 avril au Palais du Luxembourg à Paris. Cette nouvelle édition inscrite sous le thème « De la plume au clavier, du particulier à l'entreprise : l'écrivain public, entre tradition et modernité » avait pour objectifs de promouvoir et faire connaître la profession d'écrivain public, permettre des échanges entre confrères exerçant individuellement la plupart du temps et enfin, mettre en perspective ce métier et la façon de l'exercer en le confrontant aux réalités et aux défis culturels, économiques et sociaux actuels.

À l'occasion de cette journée articulée autour de 4 grands thèmes (l'illettrisme, les nouvelles technologies, la biographie et l'entreprise), Eric Nédélec, coordonnateur national de l'ANLCI est venu introduire l'atelier portant sur la lutte contre l'illettrisme. Ce dernier a insisté sur le rôle que peuvent jouer les écrivains publics

pour les personnes en situation d'illettrisme qui, dans des situations simples de leur vie quotidienne ne sont pas autonomes. Ces situations simples d'ordre professionnelles, sociales, citoyennes ou personnelles sont bien celles pour lesquelles une non maîtrise de l'écrit constitue un vrai blocage et un appui peut être apporté.

Il a de plus précisé que « la lutte contre l'illettrisme peut revêtir plusieurs formes, qu'il s'agit bien d'un combat qui doit prendre en compte les personnes concernées dans leur vie quotidienne, qu'il faut prendre en considération leurs besoins et avoir à l'esprit que, comme n'importe qui, ils souhaitent accéder plus facilement aux droits qui sont les leurs, les écrivains publics étant aussi là pour leur ouvrir des portes qui leur restent fermées ou qu'ils ne s'autorisent pas à ouvrir parce que le rapport douloureux qu'ils entretiennent avec l'écrit empêchent parfois cette émancipation ».

Les écrivains publics, souvent isolés, cherchent ainsi à confronter leurs pratiques aux réalités actuelles, à les mettre en perspective, voire à les « bousculer » par des regards extérieurs. C'est là tout l'intérêt d'avoir convié à cette rencontre un public varié composé de chercheurs, spécialistes, professionnels, venus aider les écrivains à réfléchir et à se décentrer.

Pour ouvrir cette journée nationale de l'Écrivain Public, l'Académie des Écrivains Publics de France (AEPF) a donné trois conférences le mercredi 2 avril dans différentes bibliothèques parisiennes : l'écrivain public et l'aide à la biographie, l'écrivain public et l'illettrisme, le métier d'écrivain public.

EN SAVOIR PLUS

Contacts

Eric Nédélec, *Coordonnateur national*
 eric.nedelec@anlci.fr

Académie des Écrivains Publics :
Sylvie Montillet, *Administratrice*
 sylvie@votre-ecrivain-public.com

Mitsubishi Electric organise une vente exceptionnelle au profit de la lutte contre l'illettrisme

Le groupe Mitsubishi Electric s'est associé au musée des Lettres et Manuscrits et à l'institut du même nom en organisant du 20 au 24 janvier 2014 une vente au profit de la lutte contre l'illettrisme.

L'opération consistait en la vente à petits prix de matériels de second choix à ses clients, les bénéfices étant en partie reversés aux Apprentis d'Auteuil, qui accueillent chaque année 14000 jeunes en difficulté dans leurs 200 centres partout en France.

L'année dernière, la première édition de cette opération, consacrée à la

lutte contre l'autisme, avait permis à Mitsubishi Electric de verser 8000 euros à l'association Pas à pas.

Fidèle aux valeurs de responsabilité et d'intégrité fondatrices de la culture du Groupe et à son engagement citoyen, Mitsubishi Electric a choisi d'apporter son soutien en faisant de cette opération commerciale exceptionnelle une opportunité supplémentaire de prévenir et faire reculer l'illettrisme.



EN SAVOIR PLUS

Contact *Apprentis d'Auteuil et lien*

Aurore De Belloy

aurore.de.belloy@apprentis-auteuil.org

Plus d'infos sur www.mitsubishielectric.fr

COLLECTIF Grande Cause engagement
 formation agir illettrisme accompagner Grande Cause engagement
 illettrisme reapprendre engagement Grande Cause engagement accompagner
 engagement FORMATION

EUROPE

Une journée d'étude organisée par la Commission française pour l'Unesco sur « l'illettrisme dans la société du savoir »

Une journée d'études, organisée par le Comité Éducation de la Commission nationale française pour l'UNESCO avec le concours de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, s'est tenue le 12 février 2014 au Centre de conférences ministériel, rue de la Convention, à Paris.

L'objectif de cette journée était d'aborder les problématiques de l'illettrisme en présentant les actions nationales, telles qu'elles sont définies et mises en place par l'ANLCI, en regard des priorités européennes et internationales. Cette approche croisée a permis de souligner les différentes stratégies mises en œuvre et de les présenter aux représentants des ministères et aux experts des groupes de travail de la Commission nationale française pour l'UNESCO. La réunion a notamment mis en lumière les initiatives prises par l'ANLCI et le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » dans le cadre de la « Grande cause nationale 2013 ».

Les débats ont été introduits par Suzy Halimi, Présidente du Comité Éducation de la Commission nationale française pour l'UNESCO, qui a expliqué comment s'insérait cette journée dans les travaux du Comité. Interface entre l'UNESCO et la société civile, le Comité Éducation de la Commission nationale anime des groupes de réflexion autour de problématiques liées à l'éducation, en lien avec les programmes de l'UNESCO qu'il diffuse dans des réunions, des conférences et des colloques (le dernier en date, consacré à « l'Éducation inclusive : une formation à inventer », a eu lieu en octobre 2013 au siège de l'UNESCO).

Un bilan de la « Grande Cause nationale 2013 » a été présenté par Hervé Fernandez, Directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, qui a aussi rendu compte des conclusions des Assises européennes et nationales qui se sont tenues à Lyon en novembre 2013. Un état de la situation de l'illettrisme en France a été réalisé par Jean-Pierre Jeanthau, Chargé de mission national à l'ANLCI et l'exemple d'un plan d'action régional a été illustré par Véronique Eberlé (Centre Régional de Ressources Pédagogique) à travers l'évocation du Nord-Pas-de-Calais. Elie Maroun, Chargé de mission national à l'ANLCI, s'est intéressé à l'identification et à la diffusion des bonnes pratiques, dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques, en mettant en valeur l'intérêt du numérique, à travers l'exemple d'un espace collaboratif du Forum 2.0. Virginie Lamontagne, Chargée de communication à l'ANLCI, a souligné le retentissement des actions labellisées en 2013 au sein du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme ».

Carole Aboaf, du Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie (CNFPTLV) a ensuite présenté le rapport intitulé « Prévention et lutte contre l'illettrisme » adressé au Ministre du Travail, en décembre 2013. Les quatre grandes orientations avancées dans ce rapport ont pu être confrontées à la politique de lutte contre l'illettrisme mise en place en Belgique francophone, dont nous a parlé Michèle Minne, de la Cellule Alpha (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles) et à l'Agenda européen de la lutte contre l'illettrisme, dont Géraldine Libreau a rendu compte, avant que Sandrine Dickel, Directrice adjointe du Département Développement de l'Agence Europe-Éducation-Formation-

France, n'en présente la déclinaison en France. Christine Garbe, de l'université de Cologne, a complété la vision européenne en expliquant les objectifs du Réseau européen pour la Littératie (ELINET) qui a succédé au groupe de haut niveau d'experts sur la littératie, créé en 2011 par l'Union européenne.

Enfin les interventions des experts de l'UNESCO, Venkata Subbarao Ilapavulari, chef de la section de l'alphabétisation et Borhene Chakroun, chef de la section de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, ont élargi le débat au niveau mondial, en mettant en valeur les stratégies de l'UNESCO en faveur de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme.

Les échanges fructueux entre les intervenants et le public d'experts renforcent l'idée d'une collaboration à poursuivre entre la Commission nationale française pour l'UNESCO et l'ANLCI, afin de permettre la diffusion de leurs travaux conjoints.



Journée labellisée « Agir ensemble contre l'illettrisme ».

Actes prochainement disponibles.

EN SAVOIR PLUS

Contact UNESCO

Eric Guichard

Conseiller technique pour l'Éducation à la Commission française pour l'UNESCO
 eric.guichard@diplomatie.gouv.fr

Contact ANLCI

Jean-Pierre Jeanthau

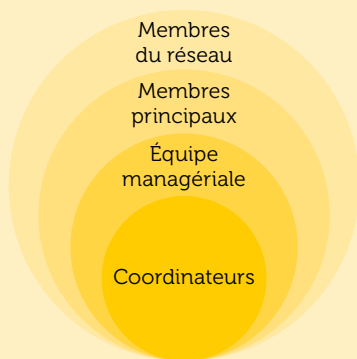
Chargé de mission national ANLCI
 Tél. 04 37 37 16 80
 jean-pierre.jeanthau@anlci.fr

Focus sur le projet ELINET



Lifelong Learning Programme

Dans la poursuite des travaux du High Level Group (Groupe d'experts de haut niveau dans lequel l'ANLCI était représentée par sa présidente, Marie-Thérèse Geffroy), la commission européenne a lancé un appel à projets pour un consortium européen pour l'accès de tous aux compétences de base (dont la lutte contre l'illettrisme).



Le consortium piloté par l'Université de Cologne, qui a pris le nom de « Projet ELINET » (European Literacy Policy Network* soit en français : Réseau européen pour une coordination politique des organisations nationales de développement des compétences de base) et auquel participe l'ANLCI en tant que membre principal (cf. schéma ci-contre), a été retenu à la mi-janvier 2014.

Christine Garbe, la coordinatrice du projet a présenté ce dernier à l'occasion de la journée consacrée à l'illettrisme organisée

par la commission française pour l'UNESCO en partenariat avec l'ANLCI, le 12 février 2014 à Paris.

Il comporte plusieurs enjeux tels que la maîtrise des compétences de base par les citoyens afin de pouvoir satisfaire leurs aspirations en tant que membre d'une famille, travailleur ou citoyen ; un niveau de maîtrise radicalement accru de la « littéracie » qui développera l'innovation, la prospérité et la cohésion de la société aussi bien que le bien-être, l'implication citoyenne et l'employabilité de tous les citoyens ; enfin, les états membres devront considérer comme une de leurs obligations légales de fournir tout le soutien nécessaire à la réalisation du projet et cette aide devra toucher les publics de tous les âges.

La première réunion des membres d'Elinet a eu lieu du 24 au 27 février à Vienne (Autriche). Elle a permis à la coordonnatrice de rappeler les objectifs du projet et d'attribuer à chacune des organisations participantes un groupe dans lequel elle pourra participer aux travaux. L'ANLCI s'est vue attribuer un rôle dans le groupe qui traitera transversalement des objectifs au niveau du public adulte. Il n'est cependant pas exclu que l'ANLCI contribue à d'autres groupes selon les besoins. La deuxième réunion qui rendait compte des premiers travaux s'est déroulée les 21, 22 et 23 mai à Budapest.

*www.eli-net.eu

Les participants au projet

79 organisations de 28 pays composées de :

- Ministères de l'éducation,
- Agences nationales,
- Réseaux existants et associations nationales,
- Organisations internationales comme l'UNESCO,
- Fondations et organisations non gouvernementales,
- Universités,
- Centres de recherche et de formation des enseignants,
- Organisations de bénévoles.

Les 28 pays :

Allemagne	Autriche
Belgique	Bulgarie
Croatie	République Tchèque
Chypre	Danemark
Espagne	Estonie
Finlande	France
Grèce	Hongrie
Islande	Irlande
Italie	Lituanie
Malte	Pays-Bas
Norvège	Portugal
Roumanie	Royaume-Uni
Slovénie	Suède
Suisse	Turquie

EN SAVOIR PLUS

Contact

Dr. Christine Garbe

Université de Cologne, Allemagne
christine.garbe@uni-koeln.de



FORUM 2.0

IDENTIFIER, FORMALISER ET
DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES



La démultiplication des pratiques sur le territoire

Le champ de la lutte contre l'illettrisme est un laboratoire d'innovations sociales et d'expériences collectives, qu'il ne faut pas laisser perdre.

L'agence nationale de lutte contre l'illettrisme identifie les bonnes pratiques, les formalise et les fait connaître pour que tous ceux qui se demandent comment agir trouvent dans l'expérience des autres, les méthodes et les outils qui leur font défaut.

L'ANLCI a fait le choix de valoriser ce qui fonctionne, en lien très étroit avec les grands réseaux de partenaires engagés contre l'illettrisme, en donnant

la parole à ceux qui, par leurs actions, par leur expérience, peuvent apporter des réponses concrètes aux grandes questions que nous nous posons tous : comment donner le goût de la lecture ? Comment prendre en charge les difficultés dans les apprentissages ? Comment aborder la question de l'illettrisme avec les personnes sans les stigmatiser ? Comment donner envie à un jeune ou un adulte de renouer avec les compétences de base ? Quelles sont les approches pédagogiques les plus pertinentes ?

Pour continuer à outiller ceux qui souhaitent agir, pour exploiter dans des contextes diversifiés les multiples démarches et productions du forum permanent des pratiques et ainsi permettre la démultiplication des solutions proposées aux personnes

en situation d'illettrisme, l'ANLCI a initié en 2012 le « Forum ANLCI 2.0 », avec l'appui du Fonds social européen (FSE). Ce processus constitue un levier démultiplicateur et permet aux instances et réseaux partenaires de l'ANLCI (Service de l'État, collectivités, CNFPT, Pôle emploi, OPCA, CAF, associations d'éducation populaire...) d'accompagner la généralisation des bonnes pratiques sur les territoires.

La conduite de l'action du « Forum ANLCI 2.0 » sur les territoires s'est déroulée en plusieurs étapes :

- **Choix d'un projet à réaliser** en région à destination des personnes en situation d'illettrisme ou en difficulté avec les compétences de base, identifier ses porteurs et ses partenaires et retenir la pratique d'acteurs à démultiplier.



- **Définition des activités à réaliser** dans le cadre du projet choisi, en vue de démultiplier la pratique retenue et d'obtenir des résultats à effet durable.
- **Conduite d'un travail collaboratif**, rythmé par une coproduction d'outils, permettant une montée en compétence des acteurs et la réalisation des activités définies.
- **Organisation des Assises de l'illettrisme en région** et des temps forts d'échange sur le territoire et au sein de l'espace collaboratif du Forum 2.0.
- **Élaboration d'un guide de démultiplication** des pratiques relatives au champ d'action concerné intégrant notamment des pistes de développement et de progrès.

Les travaux réalisés dans certaines régions ont été valorisés lors des Assises nationales et européennes de l'illettrisme. Reconnues pour leur caractère exemplaire, les pratiques valorisées par l'ANLCI ont servi de socle à la rédaction des guides de démultiplication.

Parce qu'elles sont suffisamment convaincantes, ces pratiques sont reproductibles. C'est tout le sens de la méthode de travail portée depuis dix ans par l'ANLCI avec le soutien constant et déterminant du Fonds social européen. Cette méthode commence aujourd'hui à produire ses premiers résultats : l'illettrisme a reculé de deux points entre 2004 et 2011.

En articulation avec cette opération et avec l'appui du Fonds européen de développement économique et régional (FEDER), l'ANLCI conduit l'action « Pratiques contre l'illettrisme en Outre-mer », qui vise la démultiplication des bonnes pratiques au sein des collectifs territoriaux, en concertation avec tous les acteurs concernés par la lutte contre l'illettrisme, d'une manière organisée et optimale dans les régions d'Outre-mer.

Par son processus d'ancrage local des pratiques réussies, cette action permet de poursuivre l'identification et la formalisation des bonnes pratiques

dans les différents champs, d'améliorer la qualité des solutions proposées aux personnes en difficulté et d'organiser de façon méthodique l'essaimage des bonnes pratiques.

Petit tour d'horizon sur la démultiplication des pratiques en régions Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Basse-Normandie, Rhône-Alpes et Réunion.

EN SAVOIR PLUS *Tous les guides sont disponibles sur www.anlci.gouv.fr, rubrique médiathèque/catégorie « Mode d'emploi pour agir »*



Mobilisation de l'ovale en PACA pour prévenir l'illettrisme... La balle est maintenant dans le camp des sportifs de haut niveau!



Dans la foulée du Forum ANLCI 2.0 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'accompagnement du projet engagé avec le Comité Rugby Côte d'Azur se poursuit.

Rappelons que la mission régionale de lutte contre l'illettrisme, les services du SGAR et la DRJSCS PACA ont choisi de mobiliser et d'outiller, dans le cadre du Forum 2.0, les acteurs du champ sportif pour qu'ils apportent une contribution singulière à la lutte contre l'illettrisme. Le Comité Côte d'Azur de Rugby selon sa volonté d'accompagner ses jeunes afin de les aider à

grandir dans la discipline sportive qu'est le rugby tout en réussissant leur éducation et leur formation, s'était ainsi engagé, comme l'UFOLEP 13, le club Marseille Nord Hand-Ball et le Football club des Cheminots d'Avignon.

La première phase de cette action s'est déroulée lors du plateau U 11- U 13 du 30 novembre 2013 qui s'est tenu à Pierrefeu du Var, durant lequel, entre deux matchs, des jeunes sportifs âgés de 11 ans ont pu rencontrer dans les vestiaires du stade de Pierrefeu, pendant une trentaine de minutes, Guylaine Costantino, Chargée de mission régionale PACA et Nathalie Pantaléon, Maître de conférences à l'université de Nice Sophia-Antipolis, venues les sensibiliser sur le problème que représente l'illettrisme. Il a ensuite été proposé aux jeunes rugbyman de formuler des questions en direction de sportifs de haut niveau, l'objectif étant de les amener dans le cadre d'un dialogue à distance, à une pratique valorisante de la langue orale et écrite. Quatre équipes et leurs entraîneurs ont joué

le jeu et la collecte de questions a été abondante.

Aubin Huebert et Thierry Louvet, deux anciens internationaux et joueurs emblématiques du Rugby Club Toulonnais ont renvoyé la balle ovale aux jeunes le 5 avril 2014 à la Maison du Rugby au Pradet. Tous deux se sont prêtés avec le sourire, générosité et expertise au jeu des questions que leur ont posées en direct les jeunes rugbyman : Comment s'est passée ton enfance de rugbyman ? Est-ce que l'école est importante pour le rugby ? Comment faire pour plaquer facilement ?

Cette manifestation qui a rassemblé les joueurs, entraîneurs, parents des équipes de Pierrefeu, Les Plages, Sanary, RCT, a été organisée par le Comité Rugby Côte d'Azur sous la houlette de Jean-Marie Martinez, vice-président et responsable du pôle élite et formation.

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI

Guylaine Costantino

Chargée de mission régionale ANLCI

Tél. 04 91 14 13 52

guylaine.costantino@ac-aix-marseille.fr

Des formations-actions pour mieux repérer et accompagner les jeunes sous main de justice en difficulté avec les savoirs de base en Rhône-Alpes

Suite à une première sensibilisation réalisée pour l'ensemble des personnels de la DIRPJJ Rhône-Alpes Auvergne en mars 2012, dans le cadre de la convention cadre signée par l'ANLCI et le Ministère de la Justice, certains éducateurs ont manifesté un besoin de repérage et l'accompagnement des jeunes sous main de justice en difficulté avec les compétences de base.

La direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse (DIRPJJ) et la chargée de mission régionale, appuyées par le réseau des centres ressources illettrisme de Rhône-Alpes ont ainsi travaillé à la mise en œuvre d'actions de professionnalisation.

Une formation-action, a été organisée pour deux équipes d'Unité Éducative de Jour (UEAJ) du Rhône, avec l'appui de l'ANLCI. Le centre ressources illettrisme du Rhône animait la formation, accompagné par une experte du CAFOC de Lyon au titre du Forum ANLCI 2.0. Sur 6 journées, de septembre à novembre 2013, les participants ont pu développer une approche nouvelle pour repérer les compétences des jeunes,

adapter des situations d'apprentissage remobilisatrices lors des ateliers qu'ils animaient et commencer à construire des outils partagés.

Cette formation a permis d'élaborer des contenus pédagogiques pour un nouveau module de deux journées proposé aux éducateurs de la région dans le cadre du Plan de formation annuel (mis en œuvre par le Pôle territorial de formation de la DIRPJJ), lequel s'est déroulé fin novembre. Et a été animé par le centre ressources illettrisme de l'Ain.

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI

Anne Mességué

Chargée de mission régionale ANLCI

Tél. 04 72 61 65 83

anne.messegue@rhone-alpes.pref.gouv.fr

La « démarche de repérage des compétences clés en situation professionnelle » généralisée auprès de tous les acteurs de l'orientation en **Basse-Normandie**



Le Forum ANLCI 2.0 a mobilisé de nombreux partenaires en région Basse-Normandie autour d'une démarche de repérage des compétences clés en situation professionnelle : la Direccte, la Région, Pôle emploi, l'AGEFOS PME Basse-Normandie, la MEF de l'agglomération caennaise.

La rencontre régionale qui intervenait en clôture du Forum 2.0 le 3 décembre 2013 a été l'occasion, pour le groupe d'organismes auteur de ses travaux, de présenter la démarche et les outils, les retours de pratiques, leviers et freins à sa démultiplication vers des publics demandeurs d'emploi et salariés.

Le nombre important de participants (environ 100 personnes) et surtout, la grande diversité des structures présentes (prescripteurs, ateliers de formation de base, CFA, Organismes qualifiants, consultants RH, partenaires sociaux...) nous montrent que le repérage des acquis et besoins en Compétences Clés est bien le chaînon manquant à tous pour le développement de parcours professionnel ou de formation.

Le groupe projet qui a contribué à l'élaboration de cette démarche est devenu le groupe de suivi du déploiement. Un scénario pédagogique commun a été finalisé par ces organismes pour mettre en place des actions de formation visant la prise en main de la démarche.

Un prix unique a été également proposé de manière à permettre une couverture régionale de proximité identique en termes de professionnalisation. Il est important de souligner que l'engagement des partenaires de la démarche se concrétise par un déploiement très important au sein de leur réseau.

Il s'agit d'articuler la formation des 900 agents régionaux à l'utilisation en totalité ou en partie de la démarche avec des actions locales mobilisant l'ensemble des partenaires : collectivités locales, MEF, Missions Locales, CIO, Cap Emploi, prestataires Pôle emploi...

Des actions de professionnalisation leur seront également proposées.

Ce plan sera suivi par la commission illettrisme du CCREFP et vient concrétiser l'engagement régional autour des préconisations du rapport du CNEFOP (ex CNFP TLV) sur l'illettrisme : comment faire baisser de 2% le taux de personnes en situation d'illettrisme notamment en favorisant les actions locales.

Le centre de ressources illettrisme ERREFOM assurera le suivi global du déploiement.

L'ensemble des travaux est disponible sur le site : www.ipi-bn.fr (Observatoire - démarche entreprises)

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI

Marie-José Lefebvre

Chargée de mission régionale ANLCI

Tél. 02 31 95 03 39

mjlefebvre@errefom.info

Quelques exemples du déploiement :

- **Déploiement au sein des organismes de formation** ayant participé à la démarche avec des formations inter-organismes, notamment par type de dispositifs ou de publics accueillis. Ce sont environ 100 formateurs directement impliqués.
- **Déploiement au sein du réseau des Greta de Basse-Normandie** sur les dispositifs Orientation et Formation tout au long de la vie, soit 110 formateurs environ, 34 coordonnateurs.
- **Déploiement pour l'AFPA Basse-Normandie** sur 3 dispositifs. 7 sites sont concernés (Alençon, Caen, Cherbourg, Coutances, St Hilaire du Harcouet, Ifs et Equeurdreville) pour environ 150 bénéficiaires sur l'année 2014. Cette démarche vient compléter l'approche Compétences de l'AFPA en amont de son outil de positionnement et de la Bibliothèque de compétences.
- **Déploiement concerté pour Pôle emploi Basse-Normandie** avec l'État et la Région autour d'un plan d'actions territoriales.

Les Cases à Lire à la Réunion : une solution pour redonner le goût d'apprendre

Dans le cadre du Forum ANLCI 2.0 un guide de démultiplication a été élaboré à la Réunion, lequel met en lumière un dispositif innovant à : « les Cases à Lire ».



Dans le cadre de la charte de partenariat signée en 2007 et renouvelée en 2010, la Région Réunion s'est engagée à diversifier ses actions et explorer des pistes innovantes afin de proposer une diversité de réponses aux situations d'illettrisme. C'est dans ce cadre que les Cases à Lire ont été créées en 2011, les actions de formation de lutte contre l'illettrisme paraissant peu attractives à la majorité des personnes concernées qui ont une image négative de l'école et des apprentissages de manière générale.

La Case à Lire est un outil d'éducation populaire, considéré comme un moyen de lutte contre l'illettrisme. Il s'agit de réconcilier les usagers avec le monde de l'écrit par la pratique d'une activité-support de type loisir, afin de les conduire, soit à intégrer une formation d'amélioration des savoirs de base, soit à s'adonner à des pratiques de lecture et écriture en rapport avec les impératifs sociétaux actuels.

Par exemple, une association de quartier propose aux personnes en difficulté de lecture et écriture, de



Présentation du dispositif Case à lire, dans le cadre du Forum 2.0, lors des Assises régionales de La Réunion.

participer à un « club » d'activité définie, selon des horaires précis. L'objectif déclaré est de pratiquer cette activité. Les personnes intéressées se positionnent par goût ou par intérêt pour cette activité. La pratique de l'activité est articulée sur l'amélioration des savoirs de base, l'objectif indirect étant de démontrer aux usagers que la lecture, l'écriture, l'expression orale et le calcul sont des savoirs utilisables pour le plaisir, non contraignants, nécessaires au quotidien et dans des activités librement choisies. La finalité du dispositif est de susciter chez les usagers, notamment les plus jeunes, un besoin conscient faisant émerger une demande d'acquisition ou d'amélioration des savoirs de base, qui puisse les conduire à une action de formation.

Dans la continuité de vouloir rendre pérenne ce dispositif, une formation des animateurs a été préconisée par la Région Réunion.

C'est dans ce contexte qu'un cahier des charges a été produit pour lancer un appel à projet.

EN SAVOIR PLUS

Contact Région Réunion

Anne Herbert

Coordonnatrice régionale du dispositif Case à lire
anne.hebert@cr-reunion.fr

Contact ANLCI

Paul Soupe

Chargé de mission régional ANLCI
Tél. 02 62 28 04 00
psoupe@runformation.org

Les guides de démultiplication dans les autres régions

Alsace, Aquitaine, Champagne-Ardennes Compétences de base des Apprentis

Auvergne Actions éducatives familiales

Basse-Normandie, Martinique Repérage des compétences clés en situation professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi

Bourgogne Accompagnement des jeunes scolarisés et des jeunes détenus repérés lors des tests JDC

Bretagne Actions culturelles à visée éducative des détenues

Centre, Guadeloupe Compétences de base des salariés et demandeurs d'emploi avec l'aide du RCCSP (Référentiel des compétences clés en situation professionnelle)

La formation des salariés en difficulté avec les compétences de base des structures de l'insertion par l'activité économique en Nord-Pas-de-Calais



Les activités du Forum ANLCI 2.0 en Nord-Pas-de-Calais ont été portées par le réseau AROFESEP (Association Régionale d'organismes de formation d'Éducation Permanente) après les constats et propositions suivantes : l'offre de formation proposée aux salariés en difficulté avec les compétences de base des structures de l'insertion par l'activité économique s'appuie sur un partenariat territorial entre les différents réseaux d'acteurs impliqués dans la réalisation du plan d'action régional de lutte contre l'illettrisme.

À l'initiative de l'ANLCI et en collaboration avec l'AROFESSEP, trois partenaires - Chantier école, l'union des entreprises d'insertion par l'activité économique (URIAE) et l'AROFESSEP - se sont mobilisés pour caractériser et démultiplier les pratiques réussies dans le cadre du Forum ANLCI 2.0 en région Nord-Pas-de-Calais.

La pratique à démultiplier concerne la construction des offres de formation aux compétences de base adaptées aux salariés en difficulté du secteur de l'IAE dans le cadre d'un partenariat consolidé entre ces trois réseaux. Les travaux prennent appui sur la démarche du référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP), des productions du Forum de l'ANLCI dans ce domaine et des expériences et outils développés dans le cadre de l'expérimentation d'un accès au certificat de qualification professionnelle de la branche professionnelle des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI).

4 axes d'expériences ont été privilégiés pour ce travail :

- Approches contextualisées (par compétences en situation professionnelle, activités formatrices)
- Approches territoriales et partenariales
- Démarche de projet professionnel
- Développement de la compétence numérique en tant que levier

Suite à ce processus régional et à la réalisation d'un guide de démultiplication par le CUEEP de Lille, une journée de restitution des travaux a été



organisée le 28 janvier 2014 par l'AROFESSEP à l'OMEP de Wattrelos, en présence de l'ANLCI et de nombreux partenaires. Cette journée a été co-animée avec le CUEEP de Lille qui a accompagné et animé les travaux du Forum ANLCI 2.0 pour formaliser et capitaliser 3 expériences significatives réalisées en Nord-Pas-de-Calais par l'INSTEP, SAS Formation et l'AFP2i. On retiendra l'enjeu du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Chantier-École comme levier de partenariat possible notamment sur les compétences clés. Véronique Leclercq, Maître de conférence à Lille 1 a bien voulu introduire la journée sur la question des référentiels des savoirs et compétences de base.

Le Forum ANLCI 2.0 en Nord-Pas-de-Calais permettra de consolider dans le cadre de la future délégation de service public compétences clés du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais les collaborations concrètes sur le thème de l'illettrisme et IAE.

EN SAVOIR PLUS	Contact AROFESEP	Contact ANLCI
	Maurice Monoky Président de l'AROFESSEP maurice.monoky@afp2i.fr	Cécile Parent-Nutte Chargée de mission régionale ANLCI Tél. 02 20 30 51 15 - cecile.parent-nutte@nord-pas-de-calais.pref.gouv.fr

Guyane	Animation Lecture et livre	Limousin	Prévention des risques professionnels
Haute-Normandie	Dispositifs numériques de formation aux compétences de base des salariés et demandeurs d'emploi	Lorraine	Langage et jeux
Île-de-France, Nord-Pas-de Calais	Compétences clés en situation professionnelle des salariés en IAE	PACA	Prévention de l'illettrisme lors de l'animation des activités sportives
Languedoc-Roussillon	L'auto-formation accompagnée aux compétences de base des salariés et demandeurs d'emploi	Réunion	Prise en charge des jeunes en difficulté par le dispositif «Cases à Lire»
		Rhône-Alpes	Accompagnement des jeunes sous main de justice

Guides disponibles sur l'onglet médiathèque du site de l'ANLCI, catégorie modes d'emploi pour agir/bonnes pratiques.

ENTREPRISE



Le compte personnel de formation, une opportunité pour les **salariés ayant des difficultés** avec les savoirs de base

« La prise en compte dans le droit commun de la formation professionnelle des besoins de formation des personnes qui ne maîtrisent pas les compétences de base (lecture, écriture, calcul) pour évoluer professionnellement est une étape très importante.

C'est une grande chance donnée à ces personnes de pouvoir prendre appui sur le compte personnel de formation (CPF) et ainsi franchir cette première marche ».

Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI, interrogé par Le Quotidien de la formation jeudi 27 février, s'est félicité

de l'inscription dans les formations éligibles au CPF des « formations permettant d'acquérir le socle de connaissances et de compétences défini par Décret » (article 1^{er} de la loi du 5 mars 2014, article L.6323-6 du Code du travail).

« Cette nouvelle disposition du Code du travail ouvre des perspectives importantes et nombreuses sur le plan de l'organisation de solutions au profit des salariés et demandeurs d'emploi qui ne maîtrisent pas les compétences de base. Les branches professionnelles et les OPCA vont continuer à accompagner les entreprises en matière de lutte contre l'illettrisme dans le cadre du plan de formation. La prochaine étape, capitale, est la mise en œuvre de ce droit et avec lui, l'opportunité d'acquisition pour les personnes concernées d'un

socle de compétences. Ce droit est assorti d'un conseil en évolution professionnelle et tout l'enjeu est de proposer aux acteurs de ce conseil des outils pour aborder et dédramatiser la situation d'illettrisme avec ces personnes ».

La réduction du taux d'illettrisme est également encouragée par le texte de loi, avec une véritable « montée en charge » des missions des Régions : « En application de l'article L.121-2 du Code de l'éducation, la Région contribue à la lutte contre l'illettrisme sur le territoire régional, en organisant des actions de prévention et d'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences défini par décret » (article 11). Au sujet de la définition de ce socle à définir « par décret », Hervé Fernandez précise qu'il « n'est pas nécessaire d'en réinventer les

contours dans la mesure où il existe déjà une définition partagée par l'État, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux de celui-ci ainsi qu'une définition des paliers de sortie de l'illettrisme et des orientations stratégiques pour la prévention et la lutte contre l'illettrisme».

Une définition du socle de compétences est déjà utilisée par les OPCA pour bâtir des solutions de formation

et par les Régions, pour aider les demandeurs d'emploi à sortir de l'illettrisme. «L'État va bien sûr poursuivre son action via l'action sociale et autour de l'école», assure Hervé Fernandez.

Le plan d'action opérationnel 2014-2018 de l'ANLCI approuvé le 9 avril 2014 prend en compte le contexte de la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 et détaille une série

d'actions visant à améliorer le référencement des organismes de formation agissant contre l'illettrisme et à outiller les acteurs de l'orientation et du conseil en évolution professionnelle.

EN SAVOIR PLUS

Lien

Plan d'action téléchargeable sur www.anlci.gouv.fr, rubrique médiathèque/catégorie «Rapports, études, évaluations»



FOCUS Muriel Pénicaud

Présidente du Conseil National Éducation Économie, Présidente du Fonds Danone Ecosystème, anciennement Directrice Générale des Ressources Humaines du Groupe Danone (2008-2013)

«Il y a des talents y compris chez des personnes dites illettrées».

Interview réalisée lors des Assises nationales et européennes de l'illettrisme à Lyon le 15 novembre 2013 par Carole Darcissac - Images vidéo.

Pourquoi la formation de base revêt-elle une importance particulière pour Danone ?

La formation de base est essentielle dans une entreprise comme Danone. Nous sommes persuadés qu'à court, moyen et long terme, nous avons absolument besoin de salariés qui soient engagés, motivés et donc performants, sachant également coopérer, communiquer et transmettre. Tout cela suppose des compétences de base transversales. C'est une évidence pour la cohésion sociale, mais également une évidence économique : la formation de base fait partie de la performance de l'entreprise. C'est pour cette raison que nous investissons sur ce champ-là. Ce n'est pas nouveau chez Danone car cela fait plus de 30 ans que nous avons des actions de ce type, sous diverses formes. Beaucoup d'entreprises n'ont peut-être pas encore pris conscience qu'en investissant dans la formation des salariés, dits moins qualifiés ou à bas niveau de qualification, elles gagneraient en performance et en compétitivité parce que l'efficacité des équipes serait plus grande. Pendant longtemps, la formation a été perçue comme un coût, alors qu'il y a plus de risque pour la performance à ne pas former les salariés qu'à les former. Je pense que toutes les entreprises n'en sont pas encore à ce niveau de réflexion mais la tendance évolue dans le bon sens.

Une entreprise comme Danone peut-elle aller plus loin et quelles pistes pourriez-vous suggérer ?

Je pense que tout part du terrain. La première chose à noter est que ce type d'initiatives réussit parce qu'il y a un directeur d'usine, un responsable RH, un responsable RSE, des organismes de formation, l'université, les élus locaux et les partenaires sociaux qui vont s'engager dans une démarche commune. Ce que nous pouvons faire déjà, en interne, c'est promouvoir l'action de l'usine d'Evian à Amphion comme une bonne pratique pour en inciter d'autres à s'y lancer parmi nos 150 usines. La deuxième idée concerne l'approche «virale» géographique. Il peut y avoir une «contagion» dans le bassin d'emploi. Les entreprises, avec les partenaires économiques politiques et sociaux, ont la responsabilité de contribuer au développement local. Cela passe par un investissement collectif sur les compétences.

Enfin, en tant que grande entreprise nous pouvons contribuer au débat national, comme cela été le cas lorsque nous avons soutenu la Grande Cause. À nous aussi de faire en sorte que ces sujets soient inscrits à l'agenda économique et social du pays. Il faut continuer à faire bouger les mentalités et arrêter de penser dans ce pays que toute la vie professionnelle est déterminée entre 15 et 18 ans et que seul le diplôme démontre la valeur de la personne. Il faut casser ce genre d'idées reçues qui est une croyance très forte en France. Il y a des talents y compris chez des personnes dites illettrées et du potentiel chez chacun. Je crois que c'est l'intérêt de toute la société et des entreprises de voir progresser l'engagement qui a été celui de la Grande Cause 2013.





L'appropriation des savoirs fondamentaux grâce à T-Sésame



Afin de favoriser l'appropriation par tous des savoirs fondamentaux, l'OPCA-TRANSPORTS met à disposition de ses adhérents, T-SÉSAME, un dispositif conçu en lien avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Sa finalité : permettre aux salariés concernés de se perfectionner en calcul, écriture et expression orale.

Le dispositif prévoit la réalisation d'entretiens individuels préalable et la mise en œuvre d'actions de formation (1 à 3 sessions hebdomadaires, à raison de 2 heures chacune) assurées par des organismes de formation spécialement labellisés par l'OPCA-TRANSPORTS. Particulièrement souple, la formation est réalisée sur le lieu de travail, en individuel ou en petit groupe, au jour le mieux adapté à l'entreprise. Mobilisable 24h/24h, elle peut ainsi s'organiser à tout heure y compris bénéficier aux salariés qui travaillent de nuit. En 2013, T-SÉSAME, cofinancé par l'OPCA-TRANSPORTS et le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), a bénéficié à près de 300 salariés dont 20% issus de TPE-PME.

Nouveauté



Depuis février 2014, l'OPCA-TRANSPORTS propose une méthode facile et ludique pour explorer les savoirs fondamentaux : Time Explorer, un outil de sensibilisation aux connaissances de base sous la forme d'un serious game.

À découvrir sur le site www.opca-transport.com

EN SAVOIR PLUS

Contact
OPCA-TRANSPORTS

Virginie Goureau, Déléguée Développement
v.goureau@opca-transport.com

Les essentiels, un dispositif pour développer les savoirs de base des salariés de l'économie sociale

UNIFORMATION, l'OPCA de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale, vient de relancer son programme « Les Essentiels », un dispositif qui prend la forme de formations destinées à lutter contre l'illettrisme en milieu professionnel en permettant aux salariés des entreprises adhérentes d'acquérir des compétences nécessaires à leur évolution professionnelle.

Le programme qui s'adresse aussi bien aux dirigeants, à l'encadrement et aux salariés rencontrant des difficultés du fait d'un manque de maîtrise de connaissances ou de compétences clés comprend :

- Une aide au repérage des personnes en difficulté par les collègues et surtout par l'encadrement, grâce à des formations spécifiques et personnalisées.
- Des formations pratiques : l'apprentissage est construit sur les pratiques

professionnelles quotidiennes des salariés. Les parcours, souvent sur mesure, sont construits avec les employeurs. Les formations sont de trois types : savoirs de base en situation professionnelle, initiation en langues, informatique et bureautique.

- Des réunions régionales et des rendez-vous adhérents thématiques : Uniformation propose d'abord de la sensibilisation, du conseil et de l'accompagnement des employeurs, puis une aide au montage, suivi et financement des actions de formation.

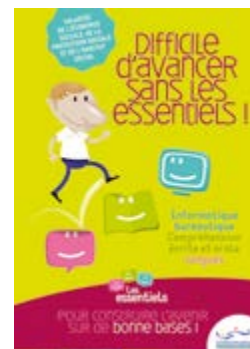
Ce programme constitue une véritable valeur ajoutée à moyen et long terme puisqu'à moyen terme, il promet une vraie dynamique à la fois pour la structure (développement de projets, organisation du travail, mobilisation collective...) et pour le salarié (estime de soi, projection vers l'avenir, changement de posture professionnelle, inscription dans un parcours de formation...). À plus long terme, les bénéfices sont d'ordre qualitatif et concernent le service avec la mise en place d'une démarche qualité, des relations

facilitées et de la satisfaction côté clients et usagers, un départ en formation longue du (des) salarié(s) concerné(s).

Rappelons que l'OPCA, partenaire des entreprises, compte plus de 47 000 adhérents. Il les accompagne dans leurs projets de formation depuis leur élaboration jusqu'à leur mise en œuvre.

Pour mieux faire connaître ses actions en faveur de l'acquisition des savoirs de base et des compétences clés, Uniformation a réalisé :

- un diaporama de présentation à l'usage de leurs conseillers,
- un dépliant destiné aux adhérents et aux partenaires,
- une affiche A3 pour tous,
- une page web dédiée pour tous.



EN SAVOIR PLUS

Contact Uniformation

Aline Bomba, Responsable du service dispositifs d'emploi, métiers & parcours
abomba@uniformation.fr

DécliCC Compétences Clés, une offre de formation pour les salariés des premiers niveaux de qualification des PME

Partenaire historique de l'ANLCI depuis 2002, AGEFOS PME a créé DécliCC Compétences Clés, une offre de formation pour les salariés des premiers niveaux de qualification.



La sécurisation des parcours professionnels et l'anticipation des mutations économiques sont au cœur des préoccupations de l'OPCA. Dès lors, la maîtrise d'un socle de connaissances et de compétences apparaît comme une priorité pour l'employabilité durable des salariés. DécliCC Compétences Clés répond à ces enjeux en proposant un cadre de formation pour les salariés les moins formés.

Les actions proposées font le lien direct entre la tâche à exécuter et les compétences de base à maîtriser. Ainsi, les formations tiennent compte du contexte professionnel des salariés.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces projets et limiter le temps d'investissement en ingénierie, AGEFOS PME vous propose 5 parcours : être acteur de la relation client, être acteur de la qualité, communiquer dans l'entreprise, savoir s'organiser, prévenir les risques professionnels.

Ces parcours s'appuient sur le Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle de l'ANLCI et répondent aux enjeux de performance des entreprises. Ils permettent la remobilisation des savoirs de base et contribuent ainsi à la lutte contre l'illettrisme.

Grâce au soutien du Fonds Paritaire

de Sécurisation des Parcours Professionnels, AGEFOS PME a mis en place un plan d'envergure à l'échelle nationale et a formé plus de 18000 stagiaires sur la période 2010-2013.

Pour agir avec AGEFOS PME, retrouver le guide des parcours : declicc.agefos-pme.com
 Pour une présentation animée de l'offre d'AGEFOS PME, flasher :



EN SAVOIR PLUS

Contact AGEFOS PME

Sabine Montagu
 Chef de projets Compétences Clés
 Tél. 01 72 74 19 39
smontagu@agefos-pme.com



Le CNFPT renforce son engagement pour lutter contre l'illettrisme grâce à son livret « Territoriaux, nous agissons »

Le CNFPT a choisi de s'engager aux côtés de l'État et des collectivités dans la promotion de grandes causes nationales. En vertu de cet engagement, l'établissement a lancé une collection de six livrets intitulée « Territoriaux, nous agissons. »

Après la publication en juillet 2013 du premier livret consacré au développement durable, le deuxième de la collection « Territoriaux, nous agissons » qui aborde l'illettrisme est paru en fin d'année 2013. Ce dernier met en valeur l'engagement du CNFPT aux côtés de l'ANLCI et au sein du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » dans le cadre de la Grande cause nationale 2013 et présente notamment les bonnes pratiques des collectivités et l'expertise du CNFPT en matière de lutte contre l'illettrisme. Il permet également de découvrir les actions marquantes de collectivités largement engagées dans la lutte contre l'illettrisme (communauté urbaine de Strasbourg, conseil régional Basse-Normandie, conseil général de l'Hérault, conseil régional des Pays de la Loire, communauté d'agglomération de Tours...), mais aussi la contribution formation du CNFPT à cette démarche (en Limousin, à l'Ile de la Réunion, en Corse...) à travers les témoignages d'agents et d'encadrants.

Outre les agents de la fonction publique territoriale, la population dans son ensemble est concernée par l'illettrisme à des degrés divers. Les collectivités territoriales ont donc un double intérêt à agir. C'est pourquoi, le CNFPT a choisi de renforcer encore son partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et de développer des actions de formation qui vont de la sensibilisation à l'accompagnement des collectivités. Chaque année, ce sont plus de 10000 agents des collectivités territoriales qui bénéficient d'une formation de base grâce à la mobilisation du CNFPT.

EN SAVOIR PLUS

Lien
 Le livret est téléchargeable sur le site www.cnfpt.fr



COLLECTIF Grande Cause engagement
 formation agir illettrisme
 reapprendre Grande Cause engagement
 Grande Cause engagement
 engagement accompagnement
 FORMATION

EN RÉGION

Provence-Alpes-Côte d'Azur : l'ANFH lance une étude de repérage des bas niveaux de qualification des salariés en situation d'illettrisme



L'Association Nationale pour la Formation Permanente du Personnel Hospitalier (ANFH) PACA a tenu le 10 décembre 2013 à Aix-en-Provence une journée dédiée au lancement de « l'étude de repérage des bas niveaux de qualification et des salariés en situation d'illettrisme ». Cette étude s'inscrit dans une démarche de promotion de la qualification dans le secteur hospitalier.

La fonction publique hospitalière est un secteur en pleine mutation. L'environnement évolue en raison de l'émergence de nouvelles réglementations. Ces mutations impactent les modes de fonctionnement : les écrits prédominent dans les modes

de transmission, la traçabilité est de plus en plus nécessaire et l'on assiste au renforcement des procédures et des protocoles, l'autonomie et la communication étant de plus en plus recherchées. Les premiers niveaux de qualification doivent faire appel à de nouvelles compétences et de nouveaux besoins de qualification apparaissent. Face à ces exigences, les savoirs de base sont plus fortement mobilisés en situation professionnelle.

Menée par les cabinets Co&Sens et Antipodes Ingénierie pour le compte de l'ANFH, cette étude devra ainsi permettre d'établir une cartographie régionale des besoins, proposer aux établissements une offre de service et d'accompagnement, préconiser des parcours de formation adaptés.

Une formation et un outillage des référents des établissements sont intégrés à cette phase pour un repérage des situations et des besoins des agents. Au-delà du simple fait de développer les compétences des agents de premiers niveaux de qualification sans stigmatiser, cette étude devra sensibiliser et impliquer les acteurs clés (encadrants, représentants du personnel), outiller les équipes RH et d'encadrement pour mieux appréhender et repérer les besoins et enfin, permettre aux établissements de disposer de réponses en matière d'accompagnement et de formation. Pour les agents, il s'agira de consolider et développer leurs compétences, leur fournir un accompagnement et

un soutien dans leur parcours professionnel, leur permettre d'accéder plus facilement à un parcours certifiant et diplômant et enfin, les aider à se sentir plus à l'aise sur leur poste de travail.

La présentation des résultats et des préconisations est programmée pour juin 2014 afin que des actions soient mises en place dès l'automne 2014.

Les chiffres de l'illettrisme pour la région PACA

En PACA, 305 000 personnes âgées de 16 à 65 ans, soit un adulte sur dix, rencontrent des difficultés importantes pour lire ou écrire un mot, ou encore pour comprendre un texte simple.

Dans la fonction publique territoriale, 14% des emplois d'exécution sont tenus par des agents de catégorie C recrutés sans concours et identifiés en difficulté avec la maîtrise de l'écrit.

Source : enquête IVQ-ANLCI 2004, 2005, 2011

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI

Guyline Costantino

Chargée de mission régionale ANLCI

Tél. 04 91 14 13 52

guyline.costantino@ac-aix-marseille.fr

Contact ANFH PACA

Sylvie KEUSSEIAN

Projet FSE

s.keusseian@anf.fr

ÉDUCATION PRÉVENTION



Les orientations prises par le Ministère de l'Éducation nationale montrent l'importance de la prévention de l'illettrisme pour favoriser la réussite éducative de chaque enfant. Elles ont été saluées par les acteurs engagés dans cette dynamique aux côtés de l'ANLCI. Tout le travail partenarial qui a été conduit sous l'impulsion de ce ministère depuis un an permet aujourd'hui de traduire en actes cette mobilisation affichée.

« La prévention de l'illettrisme est bien la mission première de l'école et la prise en compte des difficultés que peuvent rencontrer les parents en situation d'illettrisme ou à faible capital scolaire participe aussi à la réussite scolaire des enfants ». C'est bien tout le sens de la circulaire présentée le 15 novembre à Lyon : l'entrée d'un enfant dans les apprentissages constitue souvent, pour ses parents, un moment privilégié pour faire part des difficultés qu'ils peuvent eux-mêmes rencontrer dans la maîtrise de la langue et engager une démarche active de réconciliation avec l'écrit. Pour les accompagner, les actions éducatives familiales (AEF) devront être développées dans chaque département, selon son contexte et



Exemple d'une Action Éducative Familiale menée à GAP

ses ressources, spécialement dans les zones rurales isolées et les zones de l'éducation prioritaire où le taux d'illettrisme est très largement supérieur à la moyenne nationale. Ces actions partenariales mises en place par les associations visent à permettre aux parents en difficulté avec la langue scolaire d'acquérir des compétences de base et ainsi de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants. Pour ces derniers, c'est une possibilité de changer le regard qu'ils portent sur l'École, de prendre confiance en eux, de se sentir accompagnés dans leur travail scolaire afin de se projeter en situation de réussite...

L'année 2013 placée sous le signe de l'illettrisme, Grande cause nationale, a permis une mobilisation sans précédent de tous les acteurs concernés : cela a permis d'installer durablement un « terreau favorable » à une mobilisation effective de l'école et de ses partenaires.

C'est ainsi que, comme l'avait souhaité la Ministre le 15 novembre, l'année 2014 a débuté avec la formalisation, la diffusion et l'utilisation d'un véritable cadre d'intervention, de références, de ressources pour agir. L'ensemble de ces éléments offre des leviers pour agir pour tous les acteurs quelle que soit la place qu'ils occupent. Grâce à ce travail partenarial qui est une parfaite illustration de méthode de travail de l'ANLICI « se réunir pour mieux agir », l'action de chacun s'inscrit ainsi en complémentarité des actions de tous les autres. La part prise par tous les acteurs qu'ils interviennent à l'école évidemment, avant l'école, en complément de l'école, voire à l'extérieur, est importante car elle constitue un élément solidaire.

À plusieurs occasions, Viviane Bouysse, IGEN, l'a souligné : quand l'enfant entre à l'école, ce n'est pas une page



Action Éducative Familiale menée à GAP

blanche, vierge de toutes influences. Il y entre avec son histoire d'enfant, son contexte familial, il va évoluer au sein du système éducatif mais ce n'est pas le seul environnement qu'il a connu et qu'il va connaître. « Pour certains enfants les conditions sont réunies avant même qu'ils entrent à l'école, pour d'autres il faudra plus de temps. C'est comme si on leur demandait d'arriver au même moment sur la ligne du départ, mais pas avec le même point de départ. » Ainsi, la réussite ne repose pas seulement sur l'école mais bien sur l'école et sur ce qui l'entoure, ce qui complète son action, sur ce qui permet de rencontrer des situations d'apprentissage où ce qui est appris à l'école prend du sens. Il n'est pas inutile de répéter qu'un enfant n'est pas seulement un élève, c'est sa prise en compte globale dans toutes ses dimensions qui permettra d'éviter les ruptures.

Ainsi, la démarche lancée par le ministère trouve un premier aboutissement dans la formalisation et la signature d'un Pacte pour la réussite éducative. Ce document se veut être le document officiel fixant le cadre de la réussite éducative : il y est précisé que « la réussite éducative requiert une approche globale de l'enfant, du jeune et de sa famille et se fonde sur un projet éducatif partagé, reposant sur des actions pluri-disciplinaires ».

Dans cet objectif les acteurs de la réussite éducative dont la grande majorité sont nos partenaires s'engagent sur des principes d'action :

- Appréhender l'enfant et le jeune dans une approche globale,
- Mobiliser les enfants, les jeunes et leurs familles,
- S'adapter à chaque enfant et chaque jeune,
- Favoriser une ouverture sur le monde,
- Adopter une démarche éthique,
- Agir avec des partenaires dans le cadre d'un pilotage local.

La circulaire « Prévenir l'illettrisme » a été publiée au lendemain des différentes annonces de Mme George Pau-Langevin lors des Assises nationales à Lyon. Cette dernière explique que les Actions Éducatives Familiales (AEF) sont un outil qui renforce le lien famille/école (voir rubrique AEF page 36).



COLLECTIF Grande Cause engagement
 formation agir illettrisme
 reapprendre Grande Cause engagement
 Grande Cause engagement
 engagement accompagnement
 FORMATION

Pour accompagner ces AEF, un « Kit pédagogique » de sensibilisation des acteurs professionnels à la problématique de la parentalité en situation d'illettrisme a été formalisé. Il a ainsi vocation à être utilisé par des directeurs d'école, des chefs d'établissement et autres personnels de l'Éducation nationale afin qu'ils sensibilisent les enseignants de leurs équipes aux difficultés que rencontrent les parents en situation d'illettrisme et plus généralement les parents « à faible capital scolaire ».

Il s'agit bien de ce que nous appelons le palier 1 de la démarche des Actions Éducatives Familiales. En effet, la sensibilisation des acteurs professionnels à la thématique de la parentalité en situation d'illettrisme entraîne une meilleure connaissance de ces situations et ainsi une meilleure prise en charge de ces publics.

En février 2014, le ministère de la réussite éducative a réuni une dizaine d'associations et de fondations autour du **Cadre national de principes et d'actions de la prévention de l'illettrisme**. Ce texte énonce de façon très claire les grands principes de mise en place et de développement d'une action de prévention. En ce sens, un travail avec les différentes structures engagées dans ce texte et la Direction Générale de l'Enseignement

Scolaire (DGESCO) devrait être amorcé de sorte à faire vivre localement la méthode de travail que décrit ce nouveau texte de référence. Ces différents outils marquent bien l'importance de prendre en compte ce qui se passe chez l'enfant avant son entrée à l'école, mais aussi une fois qu'il est scolarisé, de prendre en compte ce qu'il fait à côté de l'école (actions d'accompagnement à la scolarité) et à l'extérieur de l'école (vacances, loisirs...).

Car, comme l'a rappelé Mme George Pau-Langevin lors de la journée nationale de la réussite éducative : « L'école ne peut pas tout, toute seule ». Ainsi, la réussite éducative est un processus global qui doit réunir tous les acteurs concernés (école, famille, associations, centre de loisirs...). Forte de la capacité de réunir pour mieux agir, l'ANLCI a travaillé aux côtés du ministère pour offrir un cadre de travail où chacun a sa place pour offrir une réussite éducative à chaque enfant et par ce biais, prévenir l'illettrisme.

Dates clés :

Mai 2013

Journée nationale de la réussite éducative.

Septembre 2013

Pacte pour la réussite éducative.

Novembre 2013

Annnonce de la ministre déléguée à la réussite éducative durant les Assises nationales et européennes de lutte contre l'illettrisme de la circulaire, du kit pédagogique et du cadre.

Janvier 2014

Signature du Cadre national de principes et d'actions de prévention de l'illettrisme par une quinzaine d'associations et de fondations.

Courant 2014 :

Journées académiques de la réussite éducative.

Autres références sur le thème

- Chantal Bouchardon (2013), « La réussite éducative, de quoi parle-t-on ? », Diversité Ville École Intégration, n°172.
- Jean-Marc Berthet, Véronique Laforêt (2013), « Réussite éducative et projets éducatifs locaux : quelles avancées ? », in Diversité Ville École Intégration, n°172.

Préambule du pacte pour la réussite éducative

La réussite éducative se définit comme la recherche du développement harmonieux de l'enfant et du jeune. Elle est plus large et englobante que la seule réussite scolaire et tend à concilier l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite scolaire.

Elle permet l'articulation de tous les temps de l'enfant et du jeune et vise à leur donner les moyens de s'intégrer pleinement dans la société. Elle s'adresse prioritairement à ceux qui sont le plus en difficulté et dans les territoires les plus défavorisés. Elle se réfère aux valeurs et objectifs de la convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

La réussite éducative est déjà ancrée dans les pratiques. Elle se matérialise à travers plusieurs démarches, notamment les projets éducatifs locaux (PEL), les projets éducatifs de territoire (PEdT) pilotés par les communes et mis en place dans les écoles dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République,

les programmes de réussite éducative (PRE) mis en place dans les quartiers de la politique de la ville et pilotés par le ministre délégué chargé de la ville, les actions pédagogiques et éducatives menées dans les écoles et établissements scolaires, notamment en éducation prioritaire, les projets du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) dans les établissements scolaires du second degré. Le ministère délégué à la réussite éducative, créé en 2012, entend poursuivre et amplifier cette évolution.

Les actions menées sont multiples et prennent en considération toutes les dimensions de l'environnement de l'enfant et du jeune. Le succès de ces actions suppose d'activer des leviers de nature différente. Elles s'attachent notamment et de façon non exclusive, à l'accompagnement scolaire, au développement de la pratique d'activités artistiques, culturelles et sportives, à la promotion de la santé, à la lutte contre le décrochage scolaire, au soutien à la parentalité, au renforcement des relations avec les familles, à l'accès aux loisirs éducatifs etc.

Kit de sensibilisation pédagogique

Un kit de sensibilisation pédagogique à la démarche des actions éducatives familiales a été présenté à l'occasion des Assises nationales et européennes de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Présenté par la ministre déléguée à la réussite éducative George Pau-Langevin, cet outil repose sur une collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

Ce kit comprend :

- **Des fiches d'information** concrètes et précises afin, notamment, de permettre à chaque professionnel de l'éducation de mieux connaître les publics concernés par les situations d'illettrisme.

- **3 vidéos** courtes et complémentaires : l'une orientée sur l'exercice de la parentalité et deux autres reprenant des témoignages de professionnels qui mettent en œuvre des AEF.
- **3 diaporamas** « prêts à l'emploi » pour informer et communiquer sur l'illettrisme.

« Informer, aider, accompagner les équipes et contribuer à redonner tout leur sens, toute leur valeur à leurs missions au cœur de notre société : telle est bien la vocation de ce « kit pédagogique » évolutif et, au-delà, celle de toutes les actions partenariales de l'École pour nouer avec les parents une relation constructive, fondée sur la confiance, le dialogue et le respect, dans l'intérêt de tous les enfants. »

Extrait du préambule du kit pédagogique cosigné par Jean-Paul Delahaye, directeur général de l'enseignement scolaire et Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI.



EN SAVOIR PLUS

Liens utiles

<http://eduscol.education.fr/cid74936/kit-pedagogique-aef-contre-l-illettrisme.html>

www.anlci.gouv.fr
(espace médiathèque)

Cinq années après le début de l'expérimentation « Actions Éducatives Familiales », des perspectives peuvent être tracées. En effet ces actions partenariales qui s'adressent aux parents en situation d'illettrisme afin de leur permettre de renouer avec les compétences de base et ainsi de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants sont désormais installées dans une véritable démarche de déploiement.

D'abord, les Actions Éducatives Familiales sont venues nourrir une démarche d'action dans le paysage de l'action éducative et particulièrement dans le champ du soutien à la parentalité. Sans être un dispositif, elles ont permis que des synergies se créent ou se renforcent sur les territoires. Elles ont, par exemple, permis de renforcer des passerelles entre le champ de la formation des adultes et la réussite éducative des plus jeunes.

Ensuite, la démarche des actions éducatives familiales s'est enrichie d'un nombre important d'outils (cadre national de référence, cahier des charges, grille d'auto-évaluation, outils de suivi, kit pédagogique de sensibilisation... voir encadré p.35). Ces outils servent d'une part à ce qu'une attention accrue soit portée



Les AEF, une démarche en faveur des parents des enfants en Coup de Pouce Clé

L'Apfée et l'ANLCI ont souhaité concrétiser au cours de l'année scolaire 2012-2013 leur partenariat-cadre en conduisant ensemble une expérimentation d'Action Éducative Familiale. Cette expérimentation a pris appui sur le dispositif Coup de



**Actions
Éducatives
Familiales**

Lutter contre l'illettrisme
www.anlci.gouv.fr

sur les situations d'illettrisme en vue d'une meilleure prise en compte de celles-ci mais servent par ailleurs à ce qu'un certain nombre de représentations soient déconstruites.

Les actions éducatives familiales, 3 catégories principales :

- Des actions de **palier 1** proposent une sensibilisation à la problématique. Par exemple des rectorats ont inscrit des modules de sensibilisation au sein des plans académiques de formation des enseignants (comme c'est le cas à Marseille depuis 2011). Des réseaux partenariaux de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme à l'instar de l'APFEE ou de l'AFEV ont également embrassé ces dynamiques de formation et se sont engagés dans des démarches de sensibilisation. Il en résulte une meilleure prise en charge des parents concernant leur accueil, leur accompagnement vers des lieux de formation adaptés.
- Ces sas de rencontres des parents constituent le **palier 2** de la démarche AEF. Ce sont dans ces espaces d'accueil, d'accompagnement à la scolarité, de réponse à des questions de parentalité que peuvent en effet se mettre en place, se nouer des accompagnements vers des réponses

Pouce Clé, action péri-scolaire et péri-familiale mise en œuvre par les villes, en collaboration avec l'Éducation nationale et l'Apfée.

Le Coup de Pouce Clé a pour singularité de s'adresser aux enfants du CP en risque d'échec scolaire tout autant qu'à leurs parents, éloignés de la culture scolaire et pour un certain nombre en situation d'illettrisme ou de non maîtrise de la langue. L'action favorise l'engagement

de formation aux savoirs de base.

- Vient ensuite une réponse de type **palier 3**. Ces actions sont des réponses de formation de base à visée parentale qui allient étayage à la compréhension du fonctionnement scolaire et formation aux savoirs de base.

Les contraintes que rencontre actuellement le développement de l'action publique, avec la rationalisation des dépenses et des moyens affectés, nous conduisent à penser que le développement du palier 2 de cette démarche, à savoir des espaces de remobilisation parentale constitue l'enjeu fort. Ces actions peuvent, dans la majorité des cas, prendre appui sur le droit commun.

Elles coïncident en effet avec un renforcement des partenariats et marient l'aide en direction des parents avec l'étayage éducatif proposé à leurs enfants. Il en résulte des actions originales comme c'est le cas à Gap (voir article ci-contre).

EN SAVOIR PLUS

Contact et lien

Eric Nédélec, Coordonnateur national
eric.nedelec@anlci.fr
www.anlci.gouv.fr

quotidien des parents aux côtés de leurs enfants et crée une relation de confiance entre les parents, les enseignants du CP et les animateurs des clubs accueillant leur enfant.

L'expérimentation a été conduite dans quatre villes mettant en œuvre le Coup de Pouce Clé : Carros, Lyon, Romans, Saint-Quentin. L'ANLCI a assuré deux temps de formation en direction de l'ensemble des intervenants volontaires des clubs

Coup de Pouce Clé, enseignants et personnel municipal : un module de sensibilisation à la problématique de l'illettrisme et une formation découverte du kit méthodologique d'action créé par l'ANLCI.

Aurélien Socha, directeur de la jeunesse et de la vie des quartiers à Saint-Quentin (02), apporte son témoignage en tant que pilote du Coup de Pouce Clé :

« Quand l'Apfée m'a proposé cette action, j'ai tout de suite adhéré. Dans le cadre des clubs (clubs Coup de Pouce Clé - NDLR), les animateurs sont quotidiennement au contact des parents et il se crée entre eux un climat de « confiance ». Alors, pourquoi ne pas se servir de ce réseau pour repérer des parents en

situation d'illettrisme et de cette « confiance » pour, à terme, les orienter vers les centres de formation de la ville ? Surtout que ces personnes dites en situation d'illettrisme sont très difficiles à repérer et à appréhender. Comme chaque année l'Apfée a assuré les temps de formation et les participants en sont repartis confiants et outillés. Nous envisageons maintenant d'ouvrir cette formation à l'ensemble des enseignants de la ville et au personnel de la mairie en contact avec le public. »

Tirant avec l'ANLCI les enseignements positifs de cette expérimentation, l'Apfée a décidé d'intégrer dans ses temps de formation aux intervenants du Coup de Pouce Clé un module supplémentaire pour faire prendre

conscience de l'impact que peuvent avoir des parents en situation d'illettrisme sur l'école et la scolarité de leurs enfants.

En octobre et novembre 2013, ce sont près de 30 villes et 750 intervenants qui ont bénéficié de ce module.

Le Coup de Pouce Clé constitue une force de démultiplication importante des AEF et parfaitement cohérente avec leurs objectifs fondamentaux (6500 professionnels formés chaque année).

EN SAVOIR PLUS

Contact

Muriel Renucci,
 Chef de projet AEF à l'Apfée
 Tél. 01 44 54 98 73

Action Éducative Familiale à Gap dans les Hautes-Alpes

Découvrons ensemble des jeux : réconcilier les parents en situation d'illettrisme avec leur école.

Des ateliers « jeux à l'école »

Enfants et adultes ont toujours aimé jouer car le jeu est vecteur de plaisir, de lien social, d'interactions langagières et de culture. Le jeu apparaît donc comme un moyen efficace pour construire ou reconstruire un rapport aux savoirs positifs pour les enfants et les parents.

Cette action est portée par l'Éducation Nationale en partenariat avec la ville de Gap et l'association Ludambule. Elle s'adresse à tous les enfants et parents de CP et de GS de l'école Anselme Gras (quartier Fontfreyne). Un réseau de communication large a été proposé pour faire en sorte que tous les parents soient informés (affiches dans le quartier, notes dans les cahiers des élèves, rappels par téléphone ou à la sortie des classes, relais de l'information par les animateurs du centre social).



Jouer ensemble à l'école d'Anselme Gras

Première étape : en septembre, un module de formation, animé par Guylaine Costantino chargée de mission ANLCI en région PACA, a été organisé à l'école avec tous les acteurs du quartier pour sensibiliser, donner des outils de repérage sur les situations d'illettrisme mais aussi pour fédérer tous les partenaires.

Deuxième étape : en novembre, des jeux de toute catégorie, prêtés par Ludambule, ont été découverts par les élèves lors de séances spécifiques pour dynamiser le besoin d'apprendre. Ils sont, à présent, utilisés de façon autonome par les élèves.

En décembre, les enseignants ont ensuite proposé aux enfants d'emprunter un jeu pour le découvrir à la maison et avec leurs parents.

Troisième étape : à partir de janvier jusqu'aux vacances de Pâques, 13 ateliers « jeux » parents/enfants ont été organisés sur le temps scolaire lors des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Les APC s'inscrivent dans l'ensemble des mesures prises dans le cadre de la loi de refondation de l'école pour donner à chaque enfant la possibilité de maîtriser les savoirs fondamentaux et de s'épanouir socialement et personnellement. Ainsi, ce temps, permet à l'équipe

COLLECTIF Grande Cause engagement
 formation agir illettrisme accompagner Grande Cause engagement
 reapprendre Grande Cause engagement
 Grande Cause engagement
 engagement accompagner FORMATION

pédagogique de conduire conjointement le projet «Jeux» avec les parents et l'accompagnement des apprentissages des élèves.

Depuis le 17 janvier, les ateliers ont lieu une fois par semaine le mardi de 16h30 à 18h dans la garderie. À 16h30, enfants, mamans, grands frères, enseignants et animateurs sont ensemble.

Des interactions entre les adultes et les enfants commencent à se mettre en place. Une enseignante indique

que ce dispositif donne une autre image de la profession : « Les parents osent plus facilement échanger avec nous autour des jeux ».

Quatrième étape : l'action s'est terminée fin avril avec un atelier de fabrication de jeux à l'école par les parents en lien avec les ateliers proposés par le centre social « Apprendre à réparer les jeux ».

Cette action éducative familiale a bousculé les postures des acteurs du quartier (école, centre social,

associations). **Les regards des partenaires changent sur l'école et le quartier. De nouveaux gestes professionnels se mettent en place (coéducation, articulation des compétences des différents acteurs).** Naturellement, il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de l'action auprès des parents mais les premières observations apportent des éléments très encourageants.

ZOOM

Les ateliers sont animés par des membres de l'association Ludambule qui depuis sa création, organise des manifestations ludiques, soutient la création de ludothèques et forme au jeu. Son objectif est de faciliter les liens intergénérationnels et interculturels à travers le jeu. Ses actions favorisent ainsi la cohésion sociale et l'insertion.

Plus d'informations : <http://ludambule-animation.blogspot.fr/>



EN SAVOIR PLUS

Contacts

Eric Nédélec, Coordonnateur national
eric.nedelec@anlci.fr

Guylaine Costantino
 Chargée de mission régionale PACA
guylaine.costantino@ac-aix-marseille.fr

Présentation du kit de sensibilisation pédagogique à Limoges

Près de 80 personnes étaient présentes mercredi 6 février pour assister à la présentation du « kit pédagogique » Actions Éducatives Familiales animée par Jessica Pothet.

Les participants ont montré leur intérêt pour s'approprier les outils de sensibilisation de ce kit dans le but de développer des Actions Éducatives Familiales en direction des parents à faible capital scolaire, prioritairement ceux en situation d'illettrisme.

Les enseignants (maternelle, primaire, collège) étaient venus en force aux côtés d'autres représentants de la communauté éducative des 3 départements : associations de quartier, UDAF, MJC, caisse des écoles etc. Les échanges qui ont suivi la présentation sont une



première étape pour le déploiement des actions éducatives familiales en Limousin. L'implication des IEN et les liens tissés entre les établissements scolaires et les associations témoignent de la volonté de chacun de mobiliser les parents en situation d'illettrisme et de les associer à la réussite éducative et scolaire.

EN SAVOIR PLUS

Contact

Catherine Tabaraud
 Chargée de mission régionale
 ANLCI Limousin
c.tabaraud@prisme-limousin.fr

La fondation d'entreprise AREVA soutient l'ANLCI dans le déploiement de la démarche des Actions Éducatives Familiales.



Les actions soutenues par la fondation AREVA sont entrées dans leur 2^e année de parrainage. Pour rappel, ce sont 7 structures qui sont soutenues sur le territoire métropolitain comme l'association « Pied à l'étrier » à Bollène, le GRETA de Châlons-sur-Saône ou encore l'association Mots et Merveilles dans le Nord-Pas-de-Calais.

Si l'heure n'est pas encore au bilan final, cet appui aura permis en un an :

- À plus de 400 parents d'être sensibilisés à l'exercice de la parentalité et au partage d'ateliers avec leurs enfants.
- Près de 800 enfants ont bénéficié d'actions d'accompagnement à la scolarité ou d'ateliers avec leurs parents.
- 28 acteurs-relais sensibilisés au repérage de personnes en situation d'illettrisme.
- 28 adultes en situation d'illettrisme sont entrés en formation.

Toutes ces actions concourent à la prévention de l'illettrisme et au soutien à la parentalité, grâce notamment, à la restauration de liens de complicité qui permettent d'enclencher de nouveaux fonctionnements familiaux et permettent à plus d'adultes d'intégrer des actions de formation.

EN SAVOIR PLUS **Contacts**

Eric Nédélec
eric.nedelec@anlci.fr

Christelle Leblanc
christelle.leblanc@anlci.fr

ACTUALITÉS PARTENARIATS ÉDUCATIFS

Focus sur le Projet Livr'échange : Quand le livre devient créateur de lien social



Développé à Rennes, durant l'année 2012/2013, ce projet consiste en la mise en place d'une bibliothèque d'immeuble.

Cette initiative vient des Kapseurs* qui ont eu envie de sensibiliser le public au livre en tenant des permanences bimensuelles dans un hall d'immeuble.

Afin de proposer des animations en réponse aux envies des habitants, les Kapseurs ont organisé un pot de bienvenue. Ils ont ensuite sélectionné entre 100 et 150 ouvrages à la bibliothèque qui les a autorisés à les emprunter pour la durée du projet. Les Kapseurs ont mis en place une communication (affiches, flyers, porte-à-porte) pour lancer le projet qui a été inauguré par un événement festif.

Les Kapseurs expliquent que ce sont principalement les enfants qui empruntent les livres. Ils ont remarqué

que certains enfants allaient déjà à la bibliothèque de quartier mais appréciaient l'idée d'une bibliothèque en bas de chez eux.

Ils ajoutent que le fait de mettre à disposition des livres dans un lieu public et surtout dans un lieu de passage, permet aux habitants de s'arrêter plus facilement. Il y a eu environ 40 emprunts dans l'année, surtout par des enfants, quelques fois accompagnés de leurs parents.

Ce projet vise donc à proposer aux enfants de se familiariser avec la lecture par différents supports mais il permet aussi de pouvoir repérer des personnes rencontrant des difficultés avec la langue française et de pouvoir les réorienter vers des structures locales adaptées.

Il permet aussi de favoriser le lien social et de créer une dynamique au sein de l'immeuble.

Ce projet se poursuit en 2013/2014 dans la même dynamique.

* À propos de Kapseurs

Le projet appelé Kaps pour « Koloc' À Projets Solidaires » propose ainsi aux étudiants des colocations qui permettent l'engagement solidaire. À chaque projet social développé sur un territoire correspond une colocation étudiante. L'idée est de mettre en place des projets pour créer ou renforcer des activités solidaires dans les quartiers en y développant des actions autour de l'éducation, de la santé, de la culture, du développement durable... des thématiques qui répondent aux problématiques locales.

EN SAVOIR PLUS

Contact et lien

Sarah Brault
Chargée de Développement Local
Tél. 02 99 65 75 82 - sarah.brault@afev.org

Plus d'informations sur
www.kolocsolidaire.org/data/spip.php?article42

COLLECTIF Grande Cause engagement
 formation agir illettrisme accompagner Grande Cause engagement
 reapprendre Grande Cause engagement engagement
 Grande Cause engagement engagement
 engagement accompagnement FORMATION



Partenariat ANLCI et Fédération générale des PEP

Dans le cadre de la convention de coopération qui les lie, l'ANLCI et la Fédération générale des Pupilles de l'Enseignement Public (FG PEP) ont précisé ce que seraient pour les prochaines années leurs principaux axes de coopération :

- Autour des politiques éducatives de proximité avec notamment une poursuite du travail sur la démarche des AEF (actions éducatives familiales).
- Autour de la formation des salariés : les PEP sont employeurs et l'utilisation du RCCSP, voire son adaptation au contexte particulier des ESAT constitue un axe essentiel.
- Autour de la professionnalisation des acteurs qui interviennent sur les différents champs dans lesquels les PEP sont présents avec notamment un travail sur la formation des enseignants, mais aussi celle des jeunes en service civique.
- Pour renforcer des potentialités d'action dans les départements d'Outre-Mer.

Ces différents axes de coopération validés par le conseil d'administration de la fédération générale des PEP se déclinent en fiches action.

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI

Eric Nédélec

Coordonnateur national de l'ANLCI
 eric.nedelec@anlci.fr

Contact FGPEP

Ariane Guillemin

a.guillemin@lespep.org



Assemblée générale de Quand les livres reliaient

L'ANLCI a participé le vendredi 28 avril à la rencontre de réseau de l'Agence Quand les livres reliaient, suivie de son assemblée générale.

Réunis à la bibliothèque des heures joyeuses dans le 5^e arrondissement de Paris, les adhérents de Quand les livres reliaient qui rassemblent associations, structures institutionnelles et personnes d'horizons divers ont assisté dans la matinée à une table ronde avec des représentants du Ministère de la Culture, de la Fondation SNCF et, en fin de matinée, à une table ronde avec de nombreux intervenants de terrain.

Cette rencontre a permis, au-delà des légitimes interrogations des acteurs sur la pérennisation de leurs actions, de vérifier le dynamisme et le sens du partage de ce réseau qui sait, à son échelle et sur son champ, rendre opérationnelle la méthode de l'ANLCI : réunir pour mieux agir.

Plus d'informations sur : www.quandleslivresreliaient.fr

EN SAVOIR PLUS

Contact et lien

Léo Campagne Alavoine, Directrice
 qlr.leo@gmail.com
www.quandleslivresreliaient.fr



« À Mafate », un film sur l'aide à la parentalité à la Réunion

L'Association Réunionnaise de prévention en orthophonie Keskidi keskili a tourné un film intitulé « À Mafate ». Ce film propose de découvrir une action de prévention en primaire sous forme d'une aide à la parentalité dans le domaine de la communication et du langage oral, réalisée dans le cirque de Mafate, à Aurère, en mai 2011.



La présentation du film s'est déroulée le jeudi 20 février 2014 à la Réunion. C'est devant une salle très attentive que Véronique BLANC, orthophoniste, à la fois Présidente de l'Association et intervenante sur le projet, a présenté le projet et répondu aux interrogations du public présent.

EN SAVOIR PLUS

Contact

Véronique Blanc
 veroniqueblanc974@gmail.com

INSERTION DES JEUNES



Nouvelle version de la boîte à outils CBA



Rappelons que l'expérimentation CBA a conduit à la formalisation d'une boîte à outils pour « renforcer les compétences de base des apprentis », laquelle a permis d'accompagner des groupes territoriaux ou sectoriels rassemblant plusieurs CFA, de réaliser des travaux dans le cadre du forum 2.0, de

donner une impulsion pour la mise en place de modules de formation destinés aux équipes pédagogiques.

Une nouvelle version de cette boîte à outils a été ajustée en septembre 2013, en tenant compte des remarques de ses utilisateurs.

L'ensemble des outils développés sont à prendre en compte dans une démarche globale de projet préconisée par l'ANLCI et permettront aux équipes de direction de structurer une réflexion collective et aux équipes pédagogiques de s'outiller.

Boîte à outils disponible en téléchargement sur le site de l'ANLCI, rubrique « médiathèque ».



EN SAVOIR PLUS

Contact et lien

Eric Nédélec
Coordonnateur national de l'ANLCI
Tél. 04 37 37 16 80
eric.nedelec@anlci.fr

**Plus d'infos sur le portail CBA
du site de l'ANLCI :**
www.anlci.gouv.fr/Portail-CBA



Une formation pour accompagner le renforcement des compétences de base des apprentis (CBA)



Eric Nédélec, Coordonnateur national de l'ANLCI. Christiane Cavet, Consultante et formatrice.

Depuis trois ans, des actions de renforcement des compétences de base des apprentis se développent en métropole et en Outre-mer.

Aux côtés des acteurs régionaux, des services de l'État et des organisations professionnelles, l'ANLCI continue activement à mobiliser les CFA et à leur apporter un appui.

Dans cette perspective, l'ANLCI a réalisé, en janvier et mai 2014 deux actions de formation pour les accompagnateurs de projets de développement des compétences de base des apprentis.

Ces formations ont été animées par Christiane Cavet qui, rappelons-le, avec l'équipe d'Antipodes Ingénierie, a contribué à l'élaboration de la boîte à outils CBA.

Les participants ont ainsi pu se familiariser avec la démarche et les outils d'ingénierie développés dans le cadre du projet CBA, en s'appuyant sur la boîte à outils conçue par l'ANLCI.

Ils ont ensuite réfléchi aux leviers et aux freins à prendre en compte lorsqu'on accompagne un projet de ce type à l'intérieur d'un CFA (projet intra-établissement) ou dans le cadre d'un regroupement de plusieurs CFA (projet inter-établissements) appartenant au même réseau ou niveau territorial.

Des travaux en petits groupes ont, par la suite, été organisés pour approfondir les conditions de réalisation de différents types de projets et partager les expériences, ce qui a permis de mieux cerner le rôle d'accompagnateur des participants et les stratégies d'intervention à privilégier pour faire réussir ces projets.

La diversité des profils des participants (acteurs travaillant dans des organismes de formation, des centres de ressources illettrisme (CRI), des CFA et des missions territoriales) et des actions dans lesquelles ils sont (ou seront) engagés a permis des échanges très riches.

Un accord-cadre pour renforcer les compétences de base des apprentis du secteur du bâtiment en région Rhône-Alpes



Crédits photos : Bernard CHARPENEL / CCCA-BTP

Depuis plusieurs mois, une véritable dynamique partenariale s'est mise en place suite à la réunion plénière organisée par la Fondation BTP Rhône-Alpes en 2013, pour outiller les CFA du BTP de Rhône-Alpes dans la prise en charge des situations d'illettrisme.

Cette mobilisation a abouti à la signature d'un accord-cadre le 6 février 2014 à l'occasion du 18^e Mondial des Métiers qui s'est déroulé à Eurexpo Lyon et a été conclu entre Jean-François Carencu, préfet de la région Rhône-Alpes et du Rhône, Jean-Jack Queyranne, président du conseil régional Rhône-Alpes, Hervé Fernandez, directeur de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme, René Chauvet*, président du CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), Pierre Durbiano, président de BTP CFA Rhône-Alpes et Didier Charbonnel, président de la Fondation du BTP.

Un appel à candidature a été ensuite lancé pour recruter un cabinet de consultants en charge d'assister les 7 CFA du réseau BTP. **C'est le cabinet Antipodes Ingénierie qui a été retenu pour conduire ce travail.**

Des actions de formation, d'animation et de professionnalisation permettront d'accompagner au plus près les jeunes en difficulté et de développer leurs compétences clés et savoirs de base, en particulier en lecture, écriture et en mathématiques, en lien avec les situations professionnelles.



Crédits photos : Bernard CHARPENEL / CCCA-BTP

Les chiffres clés du BTP et de l'apprentissage en Rhône-Alpes

Chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment : 15 milliards d'euros, la région représentant 11 % du chiffre d'affaires global du secteur.

Chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics : 5 milliards d'euros, la région représentant 12 % du chiffre d'affaires global du secteur.

52 200 entreprises de bâtiment et de travaux publics en région Rhône-Alpes, soit 10,5 % du nombre global d'entreprises du BTP sur le territoire français et 155 000 salariés employés localement.

EN SAVOIR PLUS

Service de presse
du CCCA-BTP

Patricia Desmerger Campagne

34 rue des Bourdonnais 75001 Paris
Tél. 06 07 47 34 77 / 01 42 02 45 44
patricia.desmerger@orange.fr

*Nous avons appris la disparition de M. René Chauvet au moment de la mise sous presse d'ANLCI infos. L'ANLCI s'associe à la peine de ses proches et du CCCA BTP.

Prévention de l'illettrisme et lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

À la demande du recteur de l'académie d'Aix-Marseille, Philippe Desvaux, IA-IPR correspondant académique de la prévention de l'illettrisme et Guylaine Costantino, chargée de mission régionale de l'ANLCI ont participé au groupe de pilotage de la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Une action inscrite au plan d'action régional de lutte contre l'illettrisme et au plan académique de prévention

de l'illettrisme fait l'objet d'une déclinaison spécifique dans ce cadre.

Elle concerne la prise en charge de la grande difficulté des jeunes scolarisés en collèges, lycées professionnels, CFA publics. Dans une perspective de mutualisation des pratiques et des outils en usage, une demi-journée de présentation de la plate-forme EDA-E2C* a eu lieu à l'École de la deuxième chance à Marseille le 13 mars 2014.

Elle a réuni des acteurs académiques et de l'enseignement agricole, investis sur le champ de la prévention de l'illettrisme et de la prévention du décrochage scolaire.

Au sujet de la plateforme EDA-E2C

La plateforme EDA-E2C propose à chaque stagiaire d'acquérir un socle de compétences fondamentales (lire, écrire, compter, s'exprimer, raisonner...) et d'accréditer ainsi ses compétences acquises.

EN SAVOIR PLUS

Contacts

Philippe Desvaux, IA-IPR de lettre
philippe.desvaux@ac-aix-marseille.fr
Philippe Duc Goninaz, Formateur LMDS
philippe.duc-goninaz@ac-aix-marseille.fr



Fin du projet « Compétences de base des apprentis » en Outre-mer soutenu par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Après deux ans d'accompagnement des CFA dans les régions d'Outre-mer, l'expérimentation vient de prendre fin et va laisser la place au temps de l'évaluation par le cabinet Eureval qui a été mandaté par le FEJ, principal financeur du projet. Les conclusions de cette évaluation sont attendues pour fin 2014.

L'année 2013 a permis aux CFA de la Réunion et de la Martinique de pouvoir bénéficier d'actions de formation pour l'ensemble des personnels des différents établissements.

Ce sont plusieurs formateurs qui ont pu être accompagnés lors d'un parcours de formation adapté en fonction des besoins. L'engagement des équipes de direction a été très fort et très mobilisateur. Ces formations ont permis d'impacter les pratiques de prise en charge des jeunes dans le groupe classe, d'explorer de nouvelles manières de travailler avec les apprentis, de s'initier aux outils disponibles dans le cadre de la formation continue pour adultes.

Le travail accompli par les équipes des CFA a été présenté lors de différentes manifestations, notamment lors de la 4^e édition des ateliers inter-Dom pour l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes qui s'est déroulée à Paris le 6 décembre 2013. Les 1^{ères} assises de la formation professionnelle qui ont eu lieu en décembre 2013 à la Martinique ont aussi été l'occasion de présenter ce travail. Ces formations ont pu se mettre en place avec l'appui des partenaires de terrain. À la Réunion, c'est l'URMA et plus particulièrement Céliane Audit, chargée de la coordination pédagogique, qui a animé ce travail. À la Martinique, la volonté a été portée par un collectif de partenaires dont l'AGEFMA, le Conseil régional, le cabinet de consultant Auxetformation, la DRAAF et la DIECCTE.

L'ANLCI tient à souligner la qualité du travail et l'engagement des acteurs de terrain pour que ce projet ait des effets à courts et moyens termes dans les pratiques pédagogiques des CFA et permettre ainsi aux apprentis d'être mieux pris en charge quand ils ont des difficultés sur le lire, écrire, compter.

Formation de formateur au sein des URMA de la Réunion

Une formation visant à outiller les enseignants des Universités régionales des métiers de l'artisanat (URMA) et un CFAA, suite à l'expérimentation menée auprès des apprentis en difficultés avec les compétences de base se poursuit à la Réunion.

La première session a été organisée du 6 au 10 décembre 2013 conduite par Mme Michèle Théodor, pour le compte de l'ANLCI.

Une deuxième session s'est déroulée du 7 au 11 avril 2014.

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI

Paul Soupe, Chargé de mission régional
psoupe@runformation.org



FOCUS



Decibel FM, une radio engagée dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme

Decibel FM est une radio associative gérée par l'association « Musique Information Culture Radio en Occitanie » (M.I.C.R.O.), qui émet depuis 2000 sur le territoire couvrant à la fois le Limousin et Midi-Pyrénées (Vallée de la Dordogne lotoise et corrézienne). Elle couvre ainsi un territoire comprenant quatorze communautés de communes pour une population de près de 66 000 habitants.

Par le choix et la diffusion de ses émissions, Decibel FM se fait l'écho des initiatives auprès d'un large public. L'antenne informe ses auditeurs de

l'existence de structures, associations, expositions et manifestations diverses. Plus précisément, cette radio a fait le choix, dans le cadre de sa mission de service public, de s'engager tout particulièrement dans la prévention de l'illettrisme et pour faire connaître ceux qui agissent sur le territoire pour mieux le combattre. Pour cela, elle propose des émissions pour donner le goût de lire, d'écrire, de communiquer : contes pour enfants et histoires pour adultes, poésies, lectures, présentations de livres par leurs auteurs, présentation de diverses structures de formation et de réinsertion, ateliers de production radio etc.

C'est pourquoi l'équipe de la radio a décidé de se saisir du levier que constituait l'année de Grande cause nationale « Agir ensemble contre l'illettrisme » en 2013 pour renforcer

ses actions pour l'accès de tous à la lecture, l'écriture et aux savoirs de base. « Lorsque nous avons eu connaissance des chiffres de l'illettrisme en France, je dois avouer que nous avons été interpellés. C'est pourquoi, lorsque le label Grande cause nationale a été attribué à cette cause, nous avons décidé au-delà des émissions consacrées à la prévention de l'illettrisme, au plaisir de lire, de nous engager davantage sur les aspects liés à la lutte contre l'illettrisme, aux initiatives en direction des jeunes, des adultes, en donnant la parole aux acteurs engagés sur ce champ, comme aux personnes concernées, par le biais de témoignages, d'émissions dédiées, de mises en lumière », explique Françoise Martinet, présidente de l'association.

« La radio Decibel FM est naturellement attachée à ce rôle de service public et

de « passeur », précise-t-elle. Elle est à la fois écho et vecteur de lien social interculturel et intergénérationnel. Nous sommes en relation avec les professionnels et bénévoles des associations, bibliothèques, médiathèques ou structures ayant des missions sensiblement proches. Ces organisations souhaitent bénéficier d'une visibilité et d'un écho plus importants. Les plus âgés et les plus jeunes peuvent être pénalisés dans nos zones rurales (éloignement, difficultés de mobilité...) **et la radio peut constituer un outil adapté pour dépasser ces obstacles.**

Il y a peu de transports collectifs ici et la question de la mobilité revient très souvent dans les échanges que nous pouvons avoir avec les professionnels, le public. Le maillage territorial est très disséminé et pourtant les actions sont nombreuses car il y a beaucoup d'associations qui mettent en œuvre des opérations, donc notre rôle de passeur est essentiel. C'est pourquoi la reconnaissance est très importante et nous avons été très heureux d'être lauréats de l'appel à projets de la fondation SNCF. Notre fonctionnement est fragile, nous faisons appel à l'engagement des bénévoles pour pouvoir poursuivre nos activités et il est très important que les pouvoirs publics nous soutiennent dans cette démarche. Nous allons tenter de saisir la dynamique des journées nationales d'actions contre l'illettrisme pendant la semaine du 8 septembre pour porter ce message.»

Les idées clés, à travers la grille de programmes sont donc de relayer les informations et activités des partenaires favorisant l'accès aux savoirs de base et d'accompagner toutes les initiatives locales d'associations et de particuliers se consacrant à la lutte contre l'illettrisme.

Le projet spécial intitulé **« une radio associative dans la lutte contre l'illettrisme »** qui a reçu le soutien de la fondation SNCF, comporte plusieurs volets :

- **La promotion et la valorisation des bibliothèques** (Nord du Lot et Sud Corrèze) avec la création d'une banque sonore.
- **La valorisation des structures spécialisées** dans la lutte contre l'illettrisme et de leurs activités.
- **L'organisation d'ateliers de pratique radiophonique** mise au service d'activités de création nécessitant une attention particulière de lecture et d'écriture (création de contes sonores, lectures, ateliers de slam...).

La grille d'émissions étant définie de septembre à septembre, les émissions se poursuivront au moins jusqu'en septembre 2014. Elles sont mises à disposition des structures pour diffusion : prisme Limousin, bibliothèques, opérateurs culturels, d'insertion...

La radio émet 7j/7 sur 2 fréquences 105.9 FM, 106.9 FM et sur le www.decibel.fm.

L'émission phare : « OSEZ LIRE », une émission hebdomadaire diffusée le lundi à 11h, rediffusée le samedi à 13h et en écoute libre sur le site.

Une émission qui reprend le message du spot radio porté pendant la campagne officielle de Grande cause nationale 2013 : « Il était une fois un pays où 2,5 millions de personnes ne savaient ni lire, ni écrire. Elles avaient appris dans leur enfance et puis au hasard des chemins de la vie elles avaient oublié. Elles ne savaient pas lire un mode d'emploi, un document de travail, un menu... et le soir elles ne pouvaient pas lire une histoire à leur enfant. Ce pays c'est la France ».

Une émission pour que tout le monde ait le droit de :

- apprendre ou de réapprendre les mots,
- avoir le choix de lire ou pas,
- lire n'importe quoi,
- lire n'importe où,
- lire pour le plaisir ou pour l'indispensable,
- lire seul ou avec d'autres,
- lire dans sa tête ou à haute voix,
- ne plus être exclu.



Journée labellisée « Agir ensemble contre l'illettrisme ».

EN SAVOIR PLUS

Contact

Radio Decibel FM

Françoise Martinet-Castellane

decibel.radio@laposte.net - www.decibel.fm



LE MOT de Catherine Tabaraud, chargée de mission régionale ANLCI en Limousin

Une radio pour donner le goût des mots

Décibel FM, radio associative lotoise qui émet également en Limousin, a été attentive et réactive à la grande cause 2013 et a développé des projets et des partenariats pour valoriser les animations, les formations, les initiatives, les acteurs du lire et écrire. Une convention a scellé notre volonté d'agir ensemble pour sensibiliser le public et lever le tabou de l'illettrisme (réalisations d'émissions, diffusion régulière d'informations sur la prévention et la lutte contre l'illettrisme). Décibel FM à travers son engagement montre que l'accès pour tous à la lecture et à l'écriture passe aussi par les ondes. Découvrir les dispositifs est facilité par la voie/voix radiophonique, espérons que Décibel FM donnera des idées à d'autres radios...

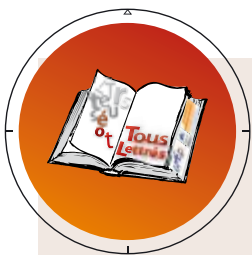
Un projet de communication original porté par les stagiaires pour la formation « **Compétences professionnelles et savoirs fondamentaux** » - UFCV

L'Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV), membre du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » dans le cadre du label illettrisme : Grande cause 2013 est à l'origine d'un projet de formation innovant.

En effet, la délégation alsacienne, secteur de l'Insertion Sociale et Professionnelle de l'UFCV a mis en place une formation en alternance destinée à des jeunes et des adultes en situation d'illettrisme durant 4,5 mois (2 jours en centre de formation et 3 jours en entreprise). Les savoirs

retravaillés ont été pensés pour être applicables sur un poste de travail.

Chacun pouvait ainsi réapprendre notamment un vocabulaire spécifique ou des consignes liées à un métier. L'idée étant de faciliter une transition professionnelle, un retour à l'emploi ou tout simplement une évolution de poste sans se remettre dans une posture scolaire. La démarche pédagogique reposait sur la mise en place de modules sur la communication, l'interaction, l'écoute et la valorisation du développement personnel. **Pour optimiser cet apprentissage des savoirs fondamentaux, il a été mis en place un projet fédérateur collectif, fil conducteur tout au long de la formation.**



Un badge contre l'illettrisme

Le côté innovant de cette formation réside dans le fait que les apprenants ont réalisé des supports de communication tels que des badges, des marque-pages afin de sensibiliser le grand public au phénomène de l'illettrisme.

Une façon de renouer avec les savoirs de base par le biais créatif ! C'est ainsi qu'en février dernier, la librairie de Wachenheim et le centre culturel Leclerc de Sélestat ont accueilli des stagiaires de la formation « compétences professionnelles et savoirs fondamentaux » où ils ont pu distribuer ces outils de sensibilisation. L'occasion pour eux d'expliquer qu'il est possible de réapprendre tout au long de la vie.

Ce projet a été mené avec le soutien financier de la Région Alsace et en partenariat avec les Missions Locales « Haut-Rhin Nord Colmar Guebwiller » et de Sélestat, le Pôle emploi de Guebwiller et de Sélestat.



Crédit : Gilles BIEDERMANN / Librairie HARTMANN à Colmar

Le temps des échanges. 2 stagiaires accompagnés par la libraire lors de la diffusion des badges pour sensibiliser à la lutte contre l'illettrisme durant la journée librairie.



EN RÉGION



Île-de-France : une nouvelle chargée de mission régionale et un nouveau centre de ressources illettrisme

Le Centre de Ressources Illettrisme Île-de-France (CDRI IDF) est nouvellement implanté à la Maison Départementale de l'Éducation et de la formation du Val d'Oise (MDE 95).

En lien étroit avec l'ANLCI et Défi-Métiers, ce centre est destiné aux acteurs de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle ainsi qu'aux entreprises franciliennes. Il conseille, informe, documente et anime sur la question de l'illettrisme dans le monde du travail.

Il assure un rayonnement régional grâce à ses 4 lieux de documentation et d'animation présents sur le Val d'Oise, Paris, les Yvelines et le Val de Marne :

CDRI IDF
Maison Départementale de l'Éducation

et de la Formation - MDE 95
23 avenue de Chennevières
95310 Saint-Ouen l'Aumône

Antenne du CDRI IDF / 75
CAFOC de l'Académie de Paris
44 rue Alphonse Penaud
75020 Paris

Antenne CDRI IDF / 94
CAFOC de l'Académie de Créteil
12 rue Georges Enesco
94025 Créteil

Antenne CDRI IDF / 78
CAFOC de l'Académie de Versailles
19 avenue du Centre
78053 Saint-Quentin en Yvelines

Un programme de sensibilisation à l'illettrisme et de formation au Repérage et à l'orientation de personnes en situation d'illettrisme a été mis en place durant le 1^{er} semestre 2014.

Agnès Salvadori

a été nommée
Chargée de
mission régionale
illettrisme en
Île-de-France en
remplacement de
Frédéric Blachier
depuis le mois de
décembre 2013,
au sein du CARIF Défi-Métiers.

Coordonnées :
Tél. 01 56 53 32 73
a.salvadori@defi-metiers.fr



EN SAVOIR PLUS

Contact

Anne-Laure Leguillou, Coordinatrice
Tél. 01 72 58 10 56
anne-laure.leguillou@gmail.com

Languedoc-Roussillon : un nouveau chargé de mission régional et une coordination des CRIA mise en place



Manuel Berthou prend la suite du Préfet Jean-Christophe Parisot, au sein du Secrétariat Général aux Affaires Régionales comme Chargé de mission régional illettrisme.

Coordonnées :
Tél. 04 67 61 69 05
manuel.berthou@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

Vers une harmonisation des pratiques en Languedoc-Roussillon : la coordination des CRIA.

La maîtrise de la langue française et des savoirs de base est un enjeu majeur en Languedoc-Roussillon. Ceux qui en sont démunis sont plus particulièrement touchés par les difficultés d'emploi et les phénomènes d'exclusion sociale, très marqués en région : en 2012, le nombre de chômeurs était en progression de 11% et le nombre de bénéficiaires du RSA de 4%.

C'est dans ce contexte qu'en 2013 la DIRECCTE, la DRJSCS et la Préfecture de Région ont fait converger leurs moyens pour définir une politique

concertée de lutte contre l'illettrisme et pour l'apprentissage du français en direction des migrants.

Cet effort commun s'est concrétisé par l'élargissement des missions des cinq Centres de Ressources Illettrisme et Apprentissage du français (CRIA) départementaux, l'élaboration d'un cahier des charges commun et la création d'une mission de coordination régionale, confiée à Atout Métiers LR, association membre du Réseau des Carif-Oref.

Véritables outils de cette nouvelle politique régionale, les cinq CRIA sont chargés d'informer et d'accompagner les acteurs des territoires qui sont au contact de ces problématiques. Leur proximité leur permet de développer une observation fine et précise des problématiques territoriales et des réponses adaptées aux besoins des acteurs locaux.

Ces espaces d'animation visent à contribuer à l'amélioration des actions de lutte contre l'illettrisme et d'apprentissage du français par l'information, la documentation, la professionnalisation et l'appui technique auprès des différents acteurs. Ils interviennent également en appui à la politique publique menée sur les départements par leur connaissance du public, de l'offre de formation et leur analyse des besoins.

La mission de coordination régionale des CRIA permet de mutualiser ces ressources et initiatives locales. **Cette organisation répond à une double préoccupation : développer une offre harmonisée sur l'ensemble du territoire et mettre en œuvre une politique publique régionale cohérente.**

Au terme des six premiers mois de mise en place et de collaboration avec les CRIA, la coordination a élaboré un premier état des lieux et établi un programme de travail visant à favoriser la mutualisation et donner de la visibilité aux actions.

Aussi, pour l'année 2014, il est notamment prévu d'organiser des temps d'échanges réguliers visant à faciliter le transfert et la mutualisation, de favoriser le portage d'actions communes et le développement de nouveaux partenariats, de développer un espace web partagé, véritable vitrine pour les acteurs et de réaliser une première étude pour tenter de mesurer les phénomènes en région et l'adéquation des réponses qui y sont apportées.

EN SAVOIR PLUS

Contact et lien

Hélène Patry, Atout Métiers LR
Mission coordination des CRIA
Tél. 04 67 13 87 02
helene.patry@atout-metierslr.fr
www.atout-metierslr.fr



La Réunion : Comité de pilotage du dispositif prévention et lutte contre l'illettrisme

Un comité de pilotage de prévention et de lutte contre l'illettrisme a été organisé le 2 décembre 2013 à l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue à la Réunion.

C'est Ronan Boillot Sous-Préfet à la cohésion sociale et à la jeunesse qui en assure la présidence pour une durée d'un an. Cette

réunion a permis d'évoquer la communication faite par l'insee sur les résultats de l'enquête IVQ 2011, de dresser un bilan des actions réalisées en 2013 ainsi que les perspectives pour 2014. À l'issue du comité, il a été décidé de mettre en place trois groupes de travail sur les questions du repérage et de l'orientation des publics en situation d'illettrisme, de la formation des contrats aidés, du suivi et de l'évaluation du plan de lutte contre l'illettrisme.

Un deuxième comité de pilotage s'est déroulé le lundi 3 mars 2014, à la Préfecture de région. Il a permis de présenter les résultats d'une étude sur l'évaluation des actions de formation

conduites en 2013 par la Région et l'État, la synthèse des orientations stratégiques du rapport « Prévention et lutte contre l'illettrisme » du CNFPPTLV, de lancer les 3 groupes de travail thématiques définis lors du dernier COPIL.

Depuis le 12 mars, ces trois groupes thématiques ont commencé leurs premières réunions de travail avec un échéancier prévu jusqu'à décembre 2014. En outre, après des entretiens bilatéraux du chargé de mission régional de l'ANLCI d'une part avec le directeur de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et, d'autre part, avec le recteur d'académie, un quatrième groupe de travail est en cours autour d'un projet de déploiement du dispositif des Actions Éducatives Familiales (AEF) sur le territoire réunionnais. Pour l'ensemble de ces travaux, le principe d'une collaboration étroite avec l'équipe nationale de l'ANLCI est adopté.

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI

Paul Soupe, Chargé de mission régional ANLCI
Tél. 02 62 28 04 00 - psoupe@runformation.org

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Alsace : sensibilisation des travailleurs sociaux à la problématique de l'illettrisme dans le Bas-Rhin

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Régional pour l'Accès aux Compétences de Base, une sensibilisation des travailleurs sociaux à la problématique de l'illettrisme a été organisée le 24 janvier 2014.

Cette rencontre qui a été réalisée en partenariat avec l'anlci, le Conseil Général du Bas-Rhin, APP dans le Bas-Rhin, Agir ABCD, Savoirs pour Réussir et le CRAPT-CARRLI a permis de donner une vue d'ensemble sur cette problématique aux travailleurs sociaux pour ensuite proposer des séances de formation et d'échanges de pratiques autour de la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme.

Eric Nédélec, coordonnateur de l'ANLCI a participé à la table ronde dédiée aux actions menées autour de l'illettrisme au niveau politique et institutionnel. Valérie Bepoix et Shiva Parsaee, correspondantes de l'ANLCI en Alsace sont venues présenter le plan régional.

À la suite des diverses tables rondes proposées, les agents volontaires ont eu la possibilité de s'inscrire à une formation sur les thèmes suivants : possibilité de formation / échange de pratiques sur comment motiver et accompagner les personnes en situation d'illettrisme vers les apprentissages? La formation est-elle la solution miracle? Quelle place donner à l'accompagnement dans ce processus?



EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI

Shiva Parsaee

Chargée de mission régionale
shiva.parsaee@ac-strasbourg.fr

Inauguration d'une antenne « Savoirs pour réussir » sur Strasbourg

Savoirs pour réussir vient d'ouvrir une seconde antenne à Schiltigheim après avoir lancé en 2009 sa première antenne à Colmar dont le projet est de faire renouer les jeunes avec les apprentissages fondamentaux grâce à un accompagnement individualisé assuré par des tuteurs bénévoles.

Stéphane Bouillon, Préfet de la région était présent à la caserne Turenne de Strasbourg, lors de la cérémonie d'inauguration de cette nouvelle antenne dont le dispositif est financé par la fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité, à hauteur de 100 000 euros (montant attribué par la Fondation par antenne).

Rappelons que sur l'ensemble de la population alsacienne, 143000 personnes n'ont pas acquis les savoirs de base, 10% de la population est illettrée, 13% est en difficulté de lecture, soit 20% des chômeurs et 11% des actifs.



Association
Savoirs pour réussir

En 2012, sur les 263 jeunes orientés par les Journées défense et citoyenneté ou les Missions locales vers l'antenne colmarienne, 105 ont accepté d'intégrer le dispositif d'accompagnement personnalisé.

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI et lien

Shiva Parsaee

Chargée de mission compétences clés
Tél. 03 88 23 83 27

shiva.parsaee@ac-strasbourg.fr

En savoir plus sur Savoirs pour réussir :
www.savoirspourreussir.fr

Bretagne : illettrisme et savoirs de base dans l'entreprise

L'illettrisme, Grande cause nationale 2013 et la maîtrise des savoirs de base concernent aussi les entreprises. Pour en parler, Pôle emploi Bretagne a réuni les membres de son Club RH régional le mardi 4 février 2014 à Lorient.

Eric Nédélec, coordonnateur national de l'ANLCI était associé à cette rencontre aux côtés d'Armelle Grelier, Chef de projets à OPCALIA Bretagne et Capitaine Denechaud, commandant le CIRFA Armée de Terre à Rennes pour s'attacher à répondre à la question suivante : Mais pour les entreprises, comment détecter, sensibiliser et réagir face à cet enjeu ?

Rappelons que le club RH Pôle emploi Bretagne est un lieu d'échanges et de rencontres avec les DRH des grandes entreprises et les dirigeants des PME/PMI. Il constitue un réseau productif, relais d'opinion auprès d'un large panel de décideurs et d'acteurs économiques et sociaux. De multiples secteurs d'activité de l'économie bretonne y sont représentés pour permettre la richesse des débats et des réflexions sur les enjeux de la gestion des ressources humaines.

Mis en place en 2011, le club RH Pôle emploi Bretagne est composé de près de 90 membres.

EN SAVOIR PLUS Contact ANLCI
*Eric Nédélec, Coordonnateur national
eric.nedelec@anlci.fr*



En savoir plus sur cette rencontre sur le site de l'ANLCI, portail des régions, région Bretagne : www.anlci.gouv.fr

Basse-Normandie : des formations multimodales autour de projets numériques

Communitic, centre de ressources pour le développement de la formation multimodale en Basse-Normandie et le Centre de Ressources Illettrisme Basse-Normandie ont proposé le 27 mars 2014 à Caen, une journée de rencontre et de travail autour des projets numériques visant l'accompagnement des publics en difficulté d'apprentissage. Cette rencontre s'est tenue dans les locaux du CFA du bâtiment Jean Hochet.

Elie Maroun, chargé de mission national de l'ANLCI a représenté

l'agence durant la formation multimodale qui s'est tenue lors de cette journée rencontre/échange.

Espace collaboratif ouvert à tous les professionnels de la formation, de l'orientation et de l'insertion qui développent des solutions de formations multimodales pour les apprenants bas-normands, font évoluer leurs pratiques pédagogiques vers plus de souplesse, d'individualisation tout en utilisant les technologies numériques, « Communitic » constitue un « lieu » d'échange, de partage, de foisonnement, d'appropriation de connaissances et de compétences sur les thèmes liés à la multimodalité en formation. Le centre organise également des groupes de travail, séminaires et web conférences sur des thèmes ciblés, participe à des actions nationales

sur la multimodalité en formation, fait le lien avec des éditeurs d'outils, de plateformes multimodales, de res-sources pédagogiques en ligne et met en avant des outils libres, qu'il s'agisse de logiciels, de res-sources pédagogiques, mais aussi des articles présentés sur son site.

EN SAVOIR PLUS Contact ANLCI et lien
Marie-José Lefebvre
Chargée de mission régionale
Tél. 02 31 95 03 39
mjlefebvre@errefom.info
En savoir plus :
www.communitic.fr

Basse-Normandie : la boîte aux lettres à l'Assemblée Nationale



Le 5 avril dernier, l'association La Boîte aux Lettres, Atelier de Formation de Base d'Alençon, a visité l'Assemblée Nationale. Les apprenants, bénévoles et professionnels de l'association étaient accompagnés par Hervé Fernandez, directeur de l'Agence Nationale de Lutte

contre l'Illettrisme et reçus par l'attaché parlementaire de M. Joaquim Pueyo, député-maire d'Alençon.

Cette visite a permis de travailler au sein de l'Atelier de Formation de Base sur l'organisation administrative de la France, sur le rôle des députés, sur la nécessité de participer aux votes... autant de thématiques qui ont favorisé une réflexion sur la citoyenneté et l'engagement de tous, quel que soit son niveau de maîtrise de l'écrit. Ce fut aussi l'occasion de comprendre réellement comment se prennent les décisions importantes qui influencent la vie de chacun au quotidien. Et le fait de voir « en vrai » ce que l'on voit régulièrement à la télévision contribue très largement

à la prise de conscience de chacun.

La visite du bâtiment, très pédagogique, permet également de découvrir l'histoire, l'architecture, sans oublier la salle des Mariannes et surtout la magnifique bibliothèque qui a fortement impressionné les participants.

Permettre à chacun de prendre sa place dans la cité... voilà l'objectif atteint par cette visite.



EN SAVOIR PLUS

Contact
La boîte aux lettres

Catherine Forner, Directrice
23 chemin des Châtelets 61000 Alençon
Tél./Fax : 02 33 26 07 24

Haute-Normandie : inauguration de l'expo-photo « Voyages avec les livres »

La médiathèque de Petit-Couronne a accueilli le vendredi 31 janvier 2014, l'inauguration d'une exposition de photos intitulée « Voyage avec les livres » et réalisée par Camille Besnier.

Cette exposition est revenue sur le projet « Bouquins Calins » porté par l'association A.P.E.L.E (Accueil Parents Enfants Lieu d'Échanges) dans le cadre de la 5^e édition de l'appel à projets « Entre les lignes » de la Fondation SNCF. Le projet de l'association, en partenariat avec le centre social R.A.G.V (Relais Accueil des Gens du Voyage) proposait sur le terrain désigné des Gens du Voyage de Petit-Couronne, des interventions hebdomadaires pour la lecture d'albums aux tout-petits

enfants et ceci en présence de leurs parents.

L'APELE qui est également intervenue à l'occasion des Assises régionales de l'illettrisme organisées à Rouen le 4 juin 2013, fait partie des 20 associations lauréates soutenues par la Fondation SNCF dans le cadre de son appel à projet.

Une cérémonie de remise des prix a été organisée le 21 janvier 2014 en présence de Roland Bonnepart, Directeur régional SNCF Haute et Basse-Normandie, de Marianne Eshet, Déléguée générale de la Fondation SNCF, d'élus ainsi que des 20 associations lauréates.

Les photos ont été exposées durant un mois à la médiathèque de Petit-



Couronne. L'exposition peut être prêtée sur demande, à des bibliothèques, mais aussi à des structures intéressées par ce sujet.

EN SAVOIR PLUS

Contact et lien

A.P.E.L.E
Accueil Parents Enfants Lieu d'Échanges
Tél. 02 35 64 84 44 - apele.interlude@sfr.fr
apele.interlude.perso.sfr.fr



Réunion : ESAT/REER, expérimentation du projet « différent mais compétent Réunion » et remise des diplômes



En 2013, une expérimentation a été menée auprès de 58 personnes avec pour objectif de faire reconnaître et développer la compétence et l'expérience des travailleurs des ESAT à la Réunion, de rendre visible et lisible le parcours de la personne en situation de handicap, de passer du handicap et des incapacités aux compétences et aux potentiels.

Le réseau des ESAT de la Réunion est une véritable passerelle entre l'entreprise et les personnes handicapées. À l'issue de cette expérimentation, une cérémonie de remise des attestations de reconnaissance des acquis de l'expérience a eu lieu le samedi 22 février 2014, au campus de l'Université de la Réunion.

À propos des ESAT

Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) ont pour vocation d'accompagner des personnes handicapées dans l'impossibilité de travailler dans un autre cadre.

REER = Réseau ESAT Entreprise Réunion

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI

Paul Soupe, Chargé de mission régional
psoupe@runformation.org

Languedoc-Roussillon : journée professionnelle « travailler ensemble avec les mots : des chemins vers le lire et l'écrit »



Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie qui s'est déroulée du 15 au 23 mars 2014, le Centre de Création du 19 a organisé le jeudi 20 mars à la médiathèque François Mitterrand de Sète une journée professionnelle, en collaboration avec Languedoc-Roussillon livre et lecture et la DRAC Languedoc-Roussillon.

Cette 4^e édition dédiée aux bibliothécaires, enseignants, médiateurs, artistes, publics, désireux de partager des expériences et d'enrichir leur pratique de l'art pour les mots s'est

particulièrement intéressée aux réponses artistiques que l'on peut apporter auprès des publics en difficulté de lecture et d'écriture.

Anne Torunczyk, formatrice et auteure de l'ouvrage « Un autre regard sur les «illettrés» (L'Harmattan 2011) est intervenue sur le thème des représentations de l'écrit chez les personnes en difficulté et des obstacles à contourner.

Lors de cette journée à laquelle a participé Manuel Berthou, chargé de mission régional de l'ANLCI, venu pour présenter le bilan de l'année de Grande cause nationale 2013 ainsi que les perspectives pour l'année 2014, quatre artistes de la région sont venus faire connaître leurs démarches et pratiques respectives, en ateliers d'expression artistique :

- Tatiana Arfel (Écriture : faire émerger sa propre langue, un acte de résistance - De l'importance du jeu et du personnage dans les ateliers d'écriture auprès de publics en difficultés)

- Thérèse Bonnétat (Écriture/Théâtre : écrire au bord du plateau)
- Habib Dechraoui de l'association Uni'sons (Écriture/Hip hop)
- Hassan Majdi (Calligraphie)

Les participants ont pu rencontrer et découvrir le travail de ces artistes en intégrant un atelier.

La journée était également retransmise en visioconférence, dans les locaux du Centre de Ressources Illettrisme Ceregard de Nîmes.

EN SAVOIR PLUS

Contact et liens

Marie-Noël Esnault

Directrice du Centre de Création du 19 et coordinatrice de la Caravane des dix mots Languedoc-Roussillon
 Tél. 04 66 22 97 60

www.centredecreationdu19.com

fr.languedocroussillon.caravanedesdixmots.com

Limousin : Semaine de la langue française et de la Francophonie à Limoges

Une exposition intitulée « Dis-moi dix mots... à la folie » a été organisée à la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la francophonie qui s'est déroulée du 15 au 23 mars 2014.

« Dis-moi dix mots... à la folie » est également le thème retenu pour la 7^e édition du concours d'écriture organisé dans ce cadre par Prisme-Limousin et le Centre régional du livre en Limousin. Proposée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, l'exposition a été ouverte au public à partir du 17 mars.

130 participants ont pris part au jeu avec pour objectif la réalisation d'une production (écrite, sonore et visuelle) en rapport avec les mots : ambiancer, à tire-l'arigot, charivari, s'enliver, faribole, hurluberlu, ouf, timbré, tohu-bohu, zigzag.

Ces productions ont été soumises au vote du jury composé de représentants de la DRAC, de la DIRECCTE, du Conseil régional, des Francophonies en Limousin, du Centre régional du livre en Limousin et de Prisme-Limousin qui a dû retenir 15 réalisations au total.



EN SAVOIR PLUS

Lien

www.dismoidxwords.culture.fr

Limousin : un partenariat avec la presse quotidienne régionale

Un partenariat a été conclu entre la Fondation Varenne, la Fondation Caisse d'Épargne Auvergne Limousin et le Groupe de presse quotidienne régionale Centre-France (en Auvergne et dans le Limousin). Tous les derniers mercredis du mois, la PQR s'est engagée à publier un article d'une demi-page sur les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme menées par la Fondation Varenne et la Caisse d'Épargne de ces deux régions, sous forme de portraits, reportages, ou d'interviews.

Rappelons qu'un premier partenariat de ce type avait été mis en place en région Centre dans le cadre de la Grande cause nationale 2013.

Des exemples d'articles parus dans le cadre de ce partenariat : le quotidien « La Montagne » en Auvergne a publié le 26 mars 2014 un article intitulé « Tout le monde sait déjà bien des choses », dans le Populaire du Centre du 16 mars, l'article « Réapprendre à lire, écrire et compter »...



La Fondation Varenne a d'autres projets en lien avec l'illettrisme pour la période 2014, notamment d'expression par l'image (projet visant à fournir une caméra à des personnes illettrées pour qu'elles filment leurs difficultés au quotidien), de création d'un kit pédagogique etc.

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI

Catherine Tabaraud

Chargée de mission régionale
catherine.tabaraud@prisme-limousin.fr

Lorraine : formation, interroger ses pratiques de formateur/trice à la lumière des neurosciences

Lorraine PARCOURS métiers

Quinze formateurs intervenant sur les formations « Compétences Clés » en Lorraine ont suivi, le 16 décembre 2013 à Metz, une journée de formation financée par la DIRECCTE et organisée par le C2Ri dans le cadre de sa mission d'animation régionale du dispositif.

Cette formation visait à permettre aux formateurs de mieux connaître les mécanismes de fonctionnement du cerveau de l'adulte dans une situation d'apprentissage et à faciliter la prise en compte de ces connaissances scientifiques sur le fonctionnement du cerveau dans leurs pratiques pédagogiques de formateurs.

La formation a été animée par Pascale Toscani, enseignante-chercheuse, maître de conférences à l'Université catholique de l'Ouest (UCO Angers), psychanalyste qui dirige le laboratoire GRENE (Groupe de Recherche En Neurosciences et Éducation), contribue également à la formation des enseignants et conduit, depuis plusieurs années, des programmes de formation pour intégrer les connaissances liées aux neurosciences dans l'acte éducatif et collabore notamment avec des chercheurs internationaux à ce sujet. Elle est également l'auteure de deux ouvrages parus récemment aux éditions Chronique Sociale.

Particulièrement riche et vivante, cette journée de formation a permis d'aborder les apports de la recherche en neurosciences et en psychologie cognitive dans les apprentissages.

L'accent a été mis sur les possibilités offertes par les neurosciences pour faire évoluer les pratiques pédagogiques et la posture des formateurs (porter un regard nouveau sur les capacités à réussir de l'apprenant

adulte, favoriser la prise de conscience chez l'apprenant de son intelligence, mettre en œuvre la différenciation pédagogique...).

Heureuse coïncidence, cette première approche des neurosciences par les formateurs lorrains s'est déroulée le jour même de la présentation du rapport du CNFPSTL sur l'illettrisme, rapport qui recommande en page 51 de « développer des partenariats entre organismes de formation et laboratoires de recherche en sciences cognitives et en neurosciences »...

Le rapport du CNFPSTL est disponible en ligne sur le site du C2Ri lorraine : www.c2rilorraine.org

EN SAVOIR PLUS	Contact
Marianne Grosjean , Chef de projet illettrisme à Lorraine Parcours Métiers Tél. 06 89 64 83 38 marianne.grosjean@lorpm.eu	
Anne Poisneuf , Chargée de mission régionale ANLCI Tél. 03 87 17 96 63 anne.poisneuf@lorraine.pref.gouv.fr	

Lorraine : guide méthodologique des entretiens évaluatifs vers le développement des compétences clés

Le guide méthodologique des entretiens évaluatifs vers le développement des compétences clés, nouvel outil destiné aux formateurs a été conçu dans le cadre d'une formation-action animée par Alice Wypyszynski, chef de projet au Centre Régional de ressources illettrisme et compétences clés (C2Ri Lorraine), de février 2012 à septembre 2013. L'outil a été financé par la DIRECCTE Lorraine et est disponible en ligne depuis décembre 2013.

6 formateurs-coordonnateurs intervenant sur le dispositif lorrain « Compétences Clés » ont apporté leur expérience et leurs compétences à sa construction. Le guide a été validé par Corinne Bornet qui est intervenue en qualité d'experte (Cabinet Résonance à Metz).

La conception du guide a été définie à partir de trois axes : l'analyse des pratiques des formateurs en matière d'entretiens, la retranscription des entretiens, ainsi que des apports théoriques et pratiques. Dans le cadre du programme annuel de

professionnalisation des acteurs « Compétences Clés » en Lorraine, les formations sur l'utilisation du RCCSP de l'ANLCI (Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle) ont contribué à faire émerger le projet de construction de ce guide des entretiens évaluatifs. Le RCCSP a d'ailleurs été utilisé pour l'entretien initial d'évaluation.

Le guide propose une méthodologie pour préparer et conduire les différents entretiens favorisant l'identification et la valorisation des compétences. Il s'adresse à tout formateur intervenant sur les formations « Compétences Clés », en particulier auprès d'un public en situation d'illettrisme. Pour chaque type d'entretien (téléphonique, initial et méta-cognitif), le formateur peut s'appuyer sur une trame de référence afin de personnaliser sa trame d'entretien.

Le guide est téléchargeable dans son intégralité sur le site du C2Ri, quant aux trames des entretiens et à la grille d'auto-évaluation de l'entretien initial, elles sont également disponibles au format « Word » sur le même site :

www.c2rilorraine.org (rubrique « Productions du C2Ri »)



EN SAVOIR PLUS	Contact
Alice Wypyszynski , Chef de projet illettrisme à Lorraine Parcours Métiers Tél. 03 87 68 11 25 alice.wypyszynski@lorpm.eu	

Picardie : colloque national des CEMEA - L'éducation nouvelle et la lutte contre le décrochage scolaire

Les CEMEA de Picardie ont organisé les 9 et 10 avril 2014 un colloque national sur les pédagogies et pratiques innovantes en matière de lutte contre le décrochage scolaire au CRDP d'Amiens.

Cet événement s'adresse à l'ensemble des professionnels de la communauté éducative et a pour objet de promouvoir les nombreux dispositifs scolaires, péri-scolaires et « post-scolaires » dans lesquels interviennent les militants des CEMEA, ainsi que d'autres acteurs du réseau national.

Au programme, des conférences et tables-rondes dans lesquelles ont

été abordés différents points : les limites de la stratégie institutionnelle de prévention et de traitement du décrochage, les apports de l'Éducation Nouvelle, la question de la collaboration entre l'école et ses partenaires etc. Se sont également tenus des ateliers dans lesquels ont été présentées des pratiques pédagogiques de divers acteurs (CEMEA, PJJ, Écoles de la 2^e Chance, ANLCI, établissements scolaires innovants...).

Avec le soutien du CAPE (Collectif des Associations proches de l'école), du Conseil Régional de Picardie, du Conseil Général de la Somme, de l'Académie d'Amiens, de la Direction départementale de la Cohésion Sociale, de la Ville

d'Amiens, des politiques inter-ministérielles de la ville et pour la réussite éducative.

Inscriptions et infos sur :

www.cemea-picardie.fr/colloque-national-cemea-leducation-nouvelle-et-la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire/

EN SAVOIR PLUS

Contact ANLCI

Anne Boidin

Chargée de mission régionale Picardie

Tél. 03 22 33 84 41

anne.boidin@picardie.pref.gouv.fr

Rhône-Alpes : un site régional sur l'ensemble de l'offre de formation linguistique et compétences de base

Depuis novembre 2013, le site régional www.parlera.fr (Portail des Actions et Ressources Linguistiques en Rhône-Alpes) est ouvert et permet aux acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion d'avoir une meilleure visibilité des actions de formation destinées à des publics divers, mais relevant tous d'une difficulté de maîtrise dans la langue orale et/ou écrite.



Le site répond aux besoins émanant de différents acteurs et s'inscrit dans le cadre de deux plans régionaux : le PRIPI (Plan régional pour l'intégration des populations immigrées) de la DRJSCS et le Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme signé en juin 2013. Il est porté et alimenté par le réseau des centres ressources illettrisme et vise, par des fiches ressources et des guides visibles en ligne et téléchargeables, à accompagner les acteurs, à mieux se repérer dans les dispositifs et les profils des personnes, pour constituer un premier degré d'aide à l'orientation.

EN SAVOIR PLUS

Contact

Anne Mességué, Chargée de mission régionale ANLCI
Tél. 04 72 61 65 83 - anne.messegue@rhone-alpes.pref.gouv.fr

INTERVIEWS

« L'illettrisme en Haute-Normandie : faire bouger les lignes », une étude reflétant l'engagement partagé du CESER pour faire reculer l'illettrisme

Le CESER a publié en septembre 2013 son rapport « L'illettrisme en Haute-Normandie : faire bouger les lignes », fruit d'une analyse de trois années enrichie de l'audition de 82 acteurs, décideurs, au niveau régional et national.

86 000 Haut-Normands sont concernés par l'illettrisme, soit 8 % de la population des 16-65 ans. La majeure partie (54 %) est en emploi.

Le CESER émet ses suggestions pour mieux toucher le public concerné et pour proposer une démarche de territoires articulée avec le pilotage régional de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

« Seule une démarche territorialisée peut garantir un réel accompagnement individualisé des personnes et que seul un co-pilotage entre les décideurs État, Région, partenaires sociaux peut créer la dynamique attendue. »

Étude téléchargeable en ligne sur le site internet du ceser : www.ceser.hautnormandie.fr



Deux questions à Monsieur Jean-Luc Léger, CESER Haute-Normandie

La lutte contre l'illettrisme a été déclarée Grande cause nationale en 2013 à la demande d'un collectif « Agir contre l'illettrisme » composé de 67 grandes organisations de la société civile pour susciter une prise de conscience et rappeler que la lutte contre l'illettrisme est l'affaire de tous.

Le rapport du CESER Haute-Normandie insiste beaucoup sur la nécessaire implication et organisation de l'action de tous, sur tous les fronts. Quels sont les grands constats qui vous portent à cette analyse ?

L'analyse porte à la fois sur des faits et sur une volonté.

D'abord les faits. Nous avons constaté qu'une infinité d'acteurs agit dans les territoires. Des acteurs de toute nature : associations, collectivités publiques, groupes de personnes, personnes physiques, bénévoles, professionnels, agissant dans les domaines de la formation, de l'éducation, du social, de la culture, des loisirs, du caritatif etc., sans oublier le chef d'entreprise, le DRH ou le représentant du personnel.

Nous avons constaté aussi que les acteurs peuvent agir à différents niveaux. La prévention, bien en amont de l'illettrisme. Ces personnes agissent vers la petite enfance, dans le cadre d'ateliers de langage, vers l'enfance, en organisant des ateliers d'écriture dans les accueils de loisirs ou dans le cadre de l'accompagne-

ment scolaire, vers les adultes en ayant mis en œuvre des nichoirs à livres ou des livres nomades, qui se trouvent dans une salle d'attente d'un médecin ou chez un coiffeur. Nous avons appelé cela le bain de lecture dans un territoire.

D'autres acteurs agissent plus directement vers les personnes en situation d'illettrisme et participent fortement au repérage des personnes concernées. Ils sont tout aussi importants que les prescripteurs institutionnels (Pôle emploi, Missions Locales). Pour aboutir aux acteurs de la remédiation proprement dite.

Et puis, il y a les acteurs de l'accompagnement social, professionnels ou bénévoles, qui accompagnent les personnes en situation d'illettrisme en amont et en aval des formations et qui ont un rôle déterminant pour les aider à cheminer dans le parcours vers la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Enfin, la volonté. Cette infinité d'acteurs, il faut l'animer. Ils sont demandeurs, eux-aussi veulent y voir clair et partager des pratiques, rencontrer d'autres acteurs locaux.

Agir par l'animation locale, par la commande publique, par un pilotage régional partagé de la politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme, autant d'enjeux stratégiques qui pourraient permettre selon le rapport, de « faire bouger les lignes », avec une « urgence à agir ». Pouvez-vous nous en dire plus sur

les moyens de créer une dynamique pour agir plus efficacement auprès des personnes concernées ?

Certains territoires se sont emparés de la lutte contre l'illettrisme. Il faut étendre cette volonté partout en France. Il y a des endroits prioritaires, ils ne sont pas difficiles à repérer, il suffit de prendre en compte la répartition sociale des populations les plus concernées par l'illettrisme.

De quoi manquent les territoires qui n'agissent pas contre l'illettrisme ? Manquent-ils d'acteurs ? Certainement non. Les acteurs d'un territoire inactif en la matière valent bien ceux d'un territoire actif. Mais vraisemblablement, dans la première catégorie de territoires, il manque un leader, une personne qui, plus que les autres, a la volonté d'agir ou elle a la volonté mais ne sait pas comment agir.

Comment y parvenir ? Nous faisons le pari qu'il faut animer le territoire régional. Certes, un site internet. Certes, de la diffusion d'information. Mais surtout des personnes, professionnelles, dont la mission est de rencontrer les acteurs, de leur donner les outils nécessaires aux projets locaux.

Et puis, tout en haut de l'échelle décisionnelle, il faut impérativement un pilotage régional. Certes un pilotage par le représentant de l'État en région et par la Région. Mais aussi par les partenaires sociaux. En Haute-Normandie, 54% des personnes en situation d'illettrisme sont en situation d'emploi. 16% sont au chômage.

Si nous nous contentions d'un pilotage État-Région, cela voudrait dire que nous n'agissons que vers les 16% ? Ça manquerait singulièrement de volonté et d'ambition. Les OPCA ont donc un rôle déterminant à jouer. Qui gère les OPCA ? Les partenaires sociaux. Il serait alors inconséquent de la part de l'État et de la Région de négliger de tels partenaires. Les partenaires sociaux doivent donc être intégrés au pilotage régional. Le tout devant être travaillé au sein du CCREFP, dans le cadre d'une commission ad hoc, la commission illettrisme.

Et pour faire bonne mesure, nous appuyons sur le caractère urgent. En effet, il est grand temps d'agir.

FOCUS : la Grande cause nationale a été un levier pour informer et sensibiliser sur l'illettrisme en Guyane



ENTRETIEN avec Florence Foury, PREFOB Guyane

Interview réalisée par Carole Darcissac lors des Assises nationales et européennes de l'illettrisme.

Dès 2012, nous nous sommes mobilisés sur le thème de l'entrée des salariés dans les formations de base et avons organisé en Guyane une semaine de rencontre avec les différents OPCA partenaires. Nous avons décidé de travailler sur une communication commune à tous les partenaires. En 2012 nous avons fait des campagnes d'affichage 4x3 et nous avons diffusé des spots sur les radios locales.

La Grande Cause nous a ouvert la possibilité de travailler avec les médias et notamment la télévision avec tout particulièrement Guyane Première.

Nous avons conçu trois spots télé. Deux spots portent sur la formation des salariés et ce sont d'ailleurs les apprenants qui sont les figurants, chacun dans son domaine professionnel. Ils ont souhaité montrer des situations professionnelles dans lesquelles ils utilisent soit la lecture, soit l'écriture pour montrer que ces compétences sont utiles dans toutes les situations de travail et que c'est nécessaire de se former sur ces questions-là et non pas uniquement sur des questions plus techniques.

Ensuite nous nous sommes dit, dans le cadre de la Grande Cause, que nous pouvions faire aussi un spot à portée beaucoup plus générale, toujours dans l'optique d'avoir une présentation positive de l'entrée en formation. Nous avons fait un spot que nous avons appelé Les Experts où nous présentons des personnages qui, grâce à la lecture et à l'écriture, sont autonomes dans leur vie quotidienne.

L'idée est d'inciter d'autres personnes à suivre leur exemple et à aller en formation.

Nous nous adressons cette fois directement aux usagers. En Guyane, il y a une demande individuelle importante de salariés qui veulent se former, évoluer ou qui sont dans des emplois à durée déterminée ou en intérim et souhaitent, via une formation, mieux se positionner sur le marché du travail. Nous nous sommes dit qu'il était intéressant de parler directement aux usagers, sachant qu'ils pouvaient ensuite faire la démarche auprès de leur employeur.

Pour aller plus loin aujourd'hui et c'est un besoin que nous ressentons en Guyane, mais qui je pense est une réalité ailleurs aussi, il faut mettre l'accent sur des actions à destination des adultes quittant des formations de base et des jeunes qui sortent du système scolaire et n'ont pas l'occasion de pratiquer la lecture ou l'écriture et de maintenir leurs acquis. La déperdition peut être très rapide.

Il nous faut donc leur proposer des activités, qui ne seraient pas des activités de formation, mais qui leur permettraient de maintenir et même de développer leurs connaissances. Au travers d'activités très variées de loisirs, de découvertes, on pourrait stabiliser les résultats de l'école pour les jeunes et de la formation pour les adultes.

Plus d'infos sur la page Youtube du PREFOB Guyane :
<http://www.youtube.com/user/PLAguyane>

La Guyane a reçu le prix « coup de cœur » des projets Outre-mer de la fondation SNCF. Prix spécial du jury ex-aequo pour deux projets, dont l'un porté par le PREFOB et l'autre par « Roul'galette », pour un projet « livres, contes et petite enfance ». © Images vidéo. Plus d'informations : Portail des régions / Guyane, sur anlci.gouv.fr

FONDATAIONS



Appel à projets de la Fondation SNCF : « Entre les lignes »

Prévenir l'illettrisme en donnant le goût des mots est l'objet de l'appel à projets « Entre les lignes » mené par la Fondation SNCF, en partenariat avec l'ANLCI.

La dernière édition s'est clôturée fin 2013 et ce sont 495 dossiers de candidature qui ont été étudiés, un record par rapport à 2012 (264 dossiers reçus). 22 jurys régionaux composés d'experts (chargé(e)s de mission régionaux de l'ANLCI, correspondants académiques illettrisme, acteurs des services de l'État, des collectivités locales...) ont retenu 201 projets, 80 étant dédiés à la petite enfance et 121 concernant les années collège. La dotation 2013 de la Fondation SNCF a été revue à la

hausse à 607 570€ soit +29% par rapport à 2012.

Pour la catégorie « Petite enfance » (jusqu'à 6 ans), les jurés ont veillé à ce que les projets lauréats favorisent le développement de l'oralité, la familiarisation avec les livres, les échanges avec les adultes afin d'installer autour des tout-petits des conditions d'épanouissement et d'apprentissage favorables. Pour « Les années collège » (11/15 ans), les projets devaient s'attacher, à travers diverses activités, à donner aux enfants des occasions de réussir, de vivre des situations qui faciliteront l'ancrage des apprentissages en leur donnant du sens.

En 5 ans, la Fondation SNCF a soutenu plus de 600 projets. Avec cet appel à projets, une dynamique autour de l'écrit est entretenue sur tout le

territoire en faveur des jeunes et en impliquant une grande diversité d'acteurs associatifs.

Dans chaque région, les jurys ont désigné les projets lauréats. Parmi ceux-ci, un Prix Spécial a distingué un projet exemplaire pour son originalité, son efficacité et son ancrage territorial. C'est le cas de la Guyane cette année qui a reçu le prix « coup de cœur » des projets outre-mer de la Fondation SNCF.

La liste des lauréats est disponible en ligne sur le site de la Fondation SNCF :

www.fondation-sncf.org

rubrique « prévenir l'illettrisme »

EN SAVOIR PLUS

Contact Fondation SNCF

Delphine Roux
delphine.roux@sncf.fr

Sillon Solidaire lance un appel à projet sur la lutte contre l'illettrisme

Sillon Solidaire, fonds de dotation qui vise à soutenir les associations actrices de la lutte contre l'exclusion sur les territoires traversés par le chantier de la ligne à grande vitesse LGV SEA Tours-Bordeaux (Indre-et-Loire, Vienne et Deux-Sèvres, Charente, Charente Maritime et Gironde) a lancé le 26 février 2014 des appels à projets. Il apportera son soutien aux projets portant sur :

- l'accès au logement, élément clé pour la stabilisation et la réinsertion sociale,
- la mobilité solidaire, un enjeu pour l'insertion sociale et/ou professionnelle,
- la lutte contre l'illettrisme, réacquérir ou conforter les compétences de base (public adulte).

EN SAVOIR PLUS

Lien

www.sillonsolidaire.fr



ENTRETIEN avec Cécile JOUENNE-LANNE

Directrice du département Citoyenneté de la Société Générale

Comment s'organise l'engagement citoyen au sein de Société Générale ?

L'engagement citoyen au sein de Société Générale a un bras armé qui est la Fondation Société Générale créée en 2006 qui s'est choisi comme domaine d'intervention l'insertion professionnelle avec un focus qu'est l'aide à l'entrée des jeunes dans la vie active et la lutte contre l'illettrisme. Nous finançons des projets en France et à l'étranger dans les pays d'implantation du Groupe.

Au-delà de cette action principale, nous faisons en sorte que nos équipes de 150 000 collaborateurs à travers le monde puissent s'engager, dans la mesure de leurs souhaits, dans des actions qui sont par ailleurs soutenues dans le cadre de la Fondation Société Générale. Nous avons donc un certain nombre de dispositifs mis en place en fonction des spécificités locales et des possibilités données dans les pays de s'engager et avons un certain nombre de programmes qui permettent à nos collaborateurs de donner de leur temps sur des actions de recherche d'emploi, d'accompagnement dans la définition d'un projet professionnel ou sur des actions de parrainage. Nous avons également et cela est spécifique à la France, des groupes de travail avec des personnes qui ont travaillé,

qui sont aujourd'hui sans emploi et qui n'arrivent pas à en retrouver. Nous nous plaçons aux différents stades de la vie de la personne : très en amont de la recherche d'emploi, dans la définition d'un parcours de formation, jusqu'à l'activité professionnelle. Nous nous positionnons sur des projets de lutte contre l'illettrisme avec des personnes qui sont dans une démarche d'insertion professionnelle.

Est-ce qu'il y a un événement ou une action qui vous a particulièrement marquée au cours de cette année ?

Oui ! C'est une rencontre avec une structure qui s'appelle l'EPIDE qui travaille en partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme. C'est par l'agence que nous avons été sensibilisés à l'action de cette structure qui a mis en place un programme à destination des éducateurs de l'EPIDE. Cela a été une rencontre très intéressante de l'année 2013.

Comment pourrait-on aller encore plus loin ?

Je pense qu'il faut garder la dynamique initiée en 2013. Il faut arriver à être très, très opportunistes par rapport à cette Grande Cause. Il faut continuer à sensibiliser le grand public et, je pense aussi, à démystifier le sujet. L'illettrisme ne doit pas être un tabou et nous pouvons y remédier. Gardons le cap !

EN SAVOIR PLUS

Missions de la Fondation Société Générale

Depuis sa création en 2006, la Fondation intervient en faveur de l'insertion professionnelle, intervention qui s'articule notamment autour de deux axes d'intervention : l'aide à l'entrée des jeunes dans la vie active, la lutte contre l'illettrisme.

La Fondation intervient aussi bien en France qu'à l'étranger, dans des pays d'implantation Société Générale. Dans un contexte économique difficile, aujourd'hui plus que jamais, la Fondation tient à aider ceux que les lois du marché de l'emploi ne favorisent pas et se mobilise pour lutter contre les inégalités. Avec une dotation annuelle de 2 millions d'euros, la Fondation soutient une centaine de projets par an.

La Fondation Société Générale a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi de ceux qui sont ou risquent de se retrouver éloignés du marché du travail, notamment auprès des jeunes. Ainsi, elle privilégie les projets qui serviront de relais ou de tremplins efficaces : accompagnement vers l'emploi, chantiers ou entreprises d'insertion, découverte du monde de l'entreprise... Autant de passerelles vers une insertion durable dans la vie active. Une insertion professionnelle réussie est indissociable d'un socle de connaissances solide. Certains ne maîtrisent pas les savoirs les plus élémentaires : la Fondation tient à répondre à ces inégalités en soutenant des actions de lutte contre l'illettrisme pour des publics en difficulté. Il s'agit de redonner le goût d'apprendre et de renforcer les liens entre apprenants, bénévoles et formateurs. L'objectif est de permettre à ces publics d'accéder à l'emploi durable ou à une formation conforme à leur projet professionnel.

Plusieurs dates clés pour déposer un dossier et informations à retrouver sur www.citizen-commitment.com

En savoir plus : fondation.solidarite@socgen.com

VIE DE L'ANLCI

Le Conseil d'administration de l'ANLCI réuni le 9 avril 2014 a entériné le renouvellement de la convention constitutive du GIP ANLCI pour cinq ans ainsi que le protocole des contributions des membres pour une période identique. Les administrateurs du GIP ont par ailleurs validé l'entrée de deux nouveaux membres au conseil d'administration : l'Opc UNIFORMATION et l'Organisme Certificateur de la Propreté.

S'agissant du comité consultatif, cinq organisations nationales ont manifesté le souhait de siéger au sein de l'instance : l'Institut de formation, d'animation et de conseil, les Apprentis d'Auteuil, l'association Le Rocher, l'association des Maires Ville et Banlieue de France et enfin, le Secrétariat général de l'enseignement catholique. Le comité consultatif réunit tous les partenaires de la société civile engagés dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme. Il se réunit une fois par an et il est consulté sur les orientations du GIP ANLCI. Le conseil d'administration du 9 avril s'est prononcé favorablement sur ces cinq demandes d'adhésion.



Présentation de l'IFAC

L'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil est une association nationale, à but non-lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale qui se situe parmi les acteurs majeurs de l'éducation populaire, avec une vision pratique dans la réponse aux besoins des personnes, de la petite enfance au troisième âge.

Son réseau national agit, avec ses adhérents et ses usagers, dans les champs de l'animation socioculturelle, de l'enfance, de la jeunesse, de la citoyenneté et du développement local.

L'Ifac a trois métiers : la formation ; l'animation d'activités et la gestion d'espaces socioculturels et éducatifs ; le conseil des acteurs de la vie locale. L'Ifac est ainsi un carrefour d'échanges et de partenariat avec les élus, les professionnels et les habitants d'un

territoire pour l'éducation permanente de tous, le développement des services à la population et le concours à l'initiative locale. Attaché à sa vocation associative et impliqué dans l'économie sociale, la priorité de l'Ifac est la qualité de ses actions.

«La spécificité de l'Ifac repose sur sa conception alternative et pragmatique du service. Elle s'exprime par sa volonté de répondre, sans dogmatisme, sans idée préconçue, aux besoins des usagers».

Philippe Sueur, Président de l'Ifac

En entrant au comité consultatif de l'ANLCI, l'Ifac souhaite s'impliquer davantage dans la lutte contre l'illettrisme et apporter à la fois son regard sur cette thématique mais aussi partager avec d'autres. Parce qu'ils rencontrent cette difficulté dans la plupart de leurs structures d'accueil de proximité. Ils développent des actions en réponse et mobilisent leur réseau local.

La lutte contre l'illettrisme est autant une veille sociale qu'une réponse

formative. L'Ifac a cette double capacité : être des médiateurs de proximité au contact des populations et à l'écoute des difficultés ; mais aussi un opérateur d'actions éducatives, de mise en réseau ou de formations qui apporte des solutions techniques, cohérentes, complémentaires. Ce rôle est illustré notamment par le prix de la fondation SNCF en 2013 pour une action de lutte contre l'illettrisme menée sur Thonon-les-Bains (74). Pour aller au-delà de cet engagement local, l'IFAC a souhaité intégrer l'ANLCI et mettre au service de cette cause, ses bénévoles et professionnels sur plus de 240 sites en France. Afin d'être et apporter un relais et une résonance supplémentaires à cette cause nationale dans les territoires auprès du public, des professionnels mais aussi auprès de leur réseau d'élus.

EN SAVOIR PLUS

Contact

Cédric Mary

Responsable communication IFAC

cedric.mary@ifac.asso.fr

www.ifac.asso.fr

Apprentis d'Auteuil : un engagement auprès des jeunes et des familles en difficulté

Apprentis d'Auteuil, fondation catholique reconnue d'utilité publique, éduque et forme les plus de 14 000 jeunes en difficulté pour leur permettre de s'insérer dans la société, tout en accompagnant les familles dans leur rôle éducatif (2500).

La fondation fêtera ses 150 ans en 2016. La fondation oriente son action dans quatre domaines :

- la protection de l'enfance,
- la lutte contre l'échec scolaire,
- le soutien aux familles dans leur mission éducative, en agissant autant que possible en prévention et toujours dans une logique de coéducation avec les parents,
- l'accompagnement des jeunes vers une insertion sociale et professionnelle durable.

Plus de 200 établissements aux prestations complémentaires sont implantés en France métropolitaine et dans les DOM : crèches, écoles collèges, lycées professionnels, unités de formation par apprentissage, internats, maisons d'enfants à caractère social, centres de formation continue, entreprises d'insertion...



Apprentis d'Auteuil et l'illettrisme

Les actions tant auprès des jeunes qu'auprès des familles, font de la fondation un acteur engagé à la fois dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Les équipes d'Apprentis d'Auteuil sont mobilisées au quotidien en faveur de « l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base ».

- La prévention, par ses actions auprès des enfants, des adolescents ; en particulier dans les établissements scolaires, en primaire notamment, pour travailler la relation à l'écrit, au livre en particulier, mais aussi renforcer les compétences en mathématiques ; d'une manière générale, ce sont toutes les actions de lutte contre l'échec scolaire, y compris au collège, les outils de remédiation qui sont développés, les dispositifs de « rattachage » scolaire...
- la lutte contre l'illettrisme pour les jeunes de 16 à 25 ans principalement, dans nos unités de formation, dans nos UFA et nos centres de formation continue.

Au-delà, Apprentis d'Auteuil travaille aussi de plus en plus avec les familles, pour les aider à prendre confiance dans leurs compétences parentales, pour les rapprocher des institutions et de l'école en particulier.

Les Apprentis d'Auteuil ont choisi d'intégrer le comité consultatif de l'ANLCI parce que le développement des réseaux aussi bien en région qu'au niveau national est fondamental : à leurs yeux, la grande force de l'ANLCI et de cette « Grande cause » en 2013, c'est d'avoir permis de nouer des contacts, de permettre l'échange des pratiques et de savoirs avec des acteurs et des partenaires qui œuvrent dans des champs connexes voire mènent des actions proches des nôtres. Les Assises en région ont permis cela et aussi le collectif lui-même.

« Parce que pour lutter contre ce fléau, nous sommes convaincus que seule « l'union fait la force ». En mutualisant nos bonnes pratiques, nos ressources, nos outils et nos moyens, ensemble, nous ferons reculer l'illettrisme ».

EN SAVOIR PLUS

Contact et lien

*Emilie Casin, Responsable des relations extérieures
emilie.casin@apprentis-auteuil.org*

Exemple de dispositifs de prévention et de lutte contre l'illettrisme
www.apprentis-auteuil.org/actualites/dossiers/lillettrisme-prevenir-et-agir

Présentation de l'association Le Rocher Oasis des Cités

L'association « Le Rocher Oasis des Cités » créée en 2000, est implantée aujourd'hui au cœur de 8 quartiers urbains en difficulté (Bondy, Paris 10^e, Les Mureaux, Lyon, Grenoble, Marseille, Toulon La Baucaire, Toulon Sainte Musse).

Le Rocher, dont la devise est « Vivre, grandir, bâtir ensemble », mène des activités éducatives, sociales et cultu-

relles au bénéfice des enfants, jeunes et familles résidant dans ces quartiers : accompagnement à la scolarité, accompagnement des familles, animation de rue pour les enfants, tournées de hall en soirée pour les jeunes adultes, accueil de loisirs, séjours vacances, atelier des femmes, ateliers ludiques et créatifs.

Pour mieux connaître et répondre aux besoins de ces personnes, les salariés du Rocher font le choix de partager leur quotidien, en habitant la cité.

La prévention de l'échec scolaire figure naturellement parmi les priorités du Rocher. L'association accompagne ainsi la scolarité des enfants qu'elle accueille, en lien étroit avec leurs parents et établissements scolaires. Cet accompagnement favorise la confiance en soi de l'enfant dans ses apprentissages et contribue à resserrer le lien entre la famille et l'école, lorsque cette relation est distendue.



Pour aller plus loin dans ses actions d'accompagnement et de prévention de l'échec scolaire, Le Rocher a lancé à la rentrée de septembre 2011, une classe expérimentale, dans le quartier de La Beaucaire à Toulon (Var).

Placée sous la tutelle de l'enseignement catholique du Var, cette classe propose à des enfants du primaire en grande difficulté scolaire, un parcours personnalisé d'un ou deux ans, destiné à renforcer les premiers apprentissages, avant de reprendre le cursus scolaire normal. Il s'agit en quelque sorte d'un « sas » s'inscrivant en totale complémentarité avec l'enseignement de droit commun.

Le fonctionnement de cette classe, qui accueille aujourd'hui 5 élèves de CP, CM1 et CM2, est financé notamment par la Croix rouge française et la fondation Bettencourt-Schueller. Compte tenu de ses résultats encourageants, Le Rocher a décidé d'ouvrir une deuxième classe à la rentrée de septembre 2013, cette fois à l'antenne du Rocher de Paris 10^e, avec le parrainage de la Fondation Stanislas pour l'Éducation. Cette deuxième classe accueille 4 élèves de CE2, CM1 et CM2.

Au vu du caractère innovant de cette expérimentation, reconnu par les familles concernées et par les financeurs des deux classes, il

semble opportun que l'association Le Rocher puisse enrichir la réflexion et les travaux du comité consultatif de l'ANLCI en matière de prévention de l'illettrisme, en croisant son expérience avec celle des divers réseaux engagés dans l'éducation populaire et l'action sociale, au cœur des quartiers urbains sensibles.

EN SAVOIR PLUS

Contact

Christine de Chefdebien
Responsable des relations
institutionnelles Le Rocher
c.dechefdebien@assolerocher.org

L'Association des Maires Ville et Banlieue de France



Elle est aujourd'hui la seule association regroupant les communes périphériques des principales agglomérations françaises, les villes de première couronne urbaine et celles de grande banlieue.

C'est un réseau actif, un lieu d'échanges entre les élus, le forum des villes de banlieue qui, confrontées aux défis de l'urbain et du social, se montrent les plus innovantes. C'est aussi un lieu privilégié de dialogue entre les élus et leurs partenaires naturels : représentants de l'État et des collectivités locales, experts et professionnels de la ville.

L'Association des Maires Ville et Banlieue de France existe depuis 1983. Pour ses maires fondateurs, il fallait à la fois favoriser le développement des quartiers les plus fragiles du territoire et valoriser l'image des villes de banlieue. Ces ambitions étaient partagées par d'autres, architectes, urbanistes, économistes, sociologues, institutionnels et politiques... Ville et Banlieue est contemporaine de ce qu'on appelle en France « la politique de la ville ».

Remodeler la ville, réduire les inégalités entre les territoires, rehausser la qualité de la vie urbaine. Ces préoccupations d'origine n'ont rien perdu de leur actualité et c'est dans ce sens que Ville et Banlieue a intégré le comité consultatif de l'ANLCI.

EN SAVOIR PLUS

Contact

Sylvie Thomas
sylvie.thomas@ville-et-banlieue.org

Secrétariat général de l'Enseignement Catholique



Le Secrétariat général de l'Enseignement catholique a pour objet, sous la responsabilité et la direction du Secrétaire général de l'Enseignement catholique nommé par la Conférence des Évêques de France, conformément aux dispositions du Statut de l'Enseignement catholique :

- d'assurer l'exécution de l'ensemble des missions nécessaires à la promotion de la politique de l'Enseignement catholique définie par le Comité National de l'Enseignement Catholique, en accord avec les instances compétentes de la Conférence des Évêques de France ;
- de créer les services et d'employer les personnels nécessaires au bon fonctionnement, notamment aux plans administratif, juridique, pédagogique, pastoral et de la formation, de l'ensemble de ces missions ;
- de réaliser toutes actions d'information et de communication nécessaires à la vie de l'Enseignement catholique et à ses activités de développement ;
- et généralement de réaliser toutes opérations tant actives que passives, immobilières et mobilières, nécessaires à l'accomplissement de cet objet.

Le SGEC est le représentant institutionnel de l'Enseignement Catholique.

EN SAVOIR PLUS

Contact

SGEC
277 rue Saint-Jacques 75240 PARIS CEDEX 05
www.enseignement-catholique.fr



Partager les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent, c'est possible !

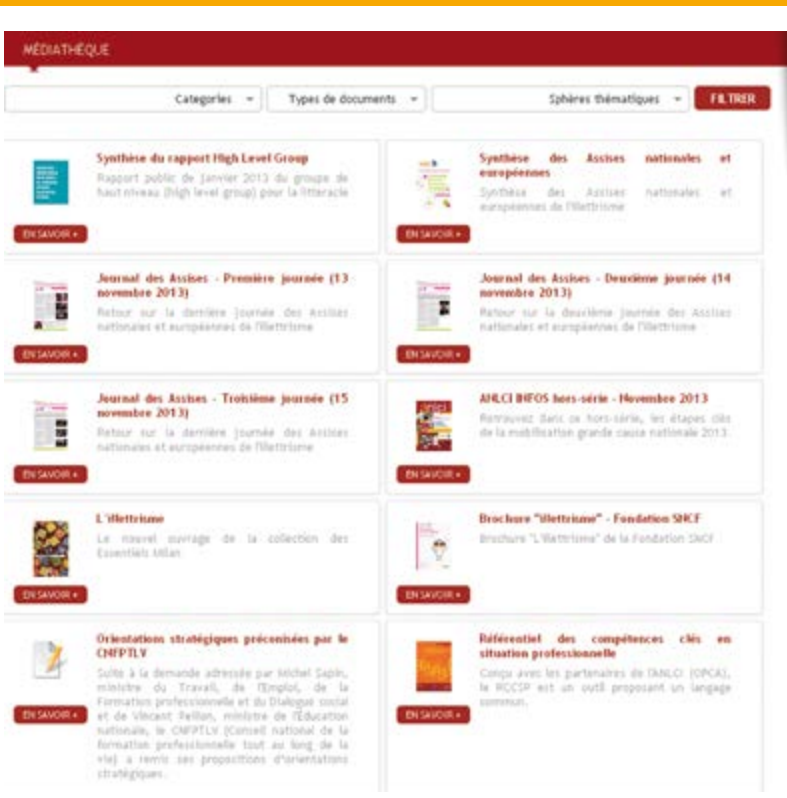


Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme - 1, place de l'École - BP 7082
69348 Lyon Cedex 7 - Tél. +33 (0)4 37 37 16 80 - Fax +33 (0)4 37 37 16 81

N° Indigo 0 820 33 34 35

0,15 € TTC / min

Retrouvez toutes les infos sur www.anlci.gov.fr



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne
L'Europe s'engage en France

Pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base